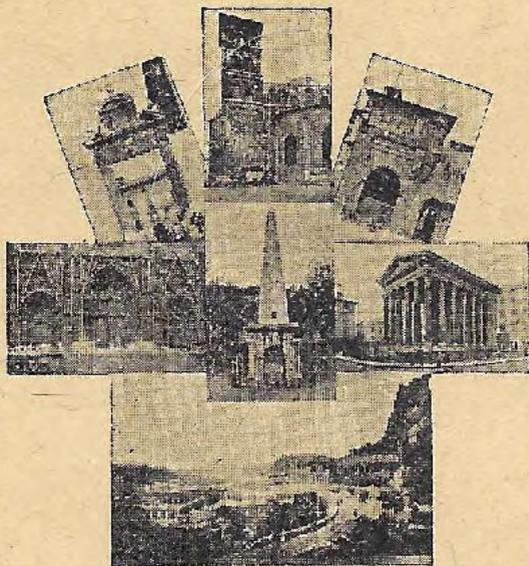


BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ
DES
AMIS DE VIENNE



N° 4



VIENNE
HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
12 et 12 bis, Place du Palais

1908

CO1908N4P3

BULLETIN

DE LA

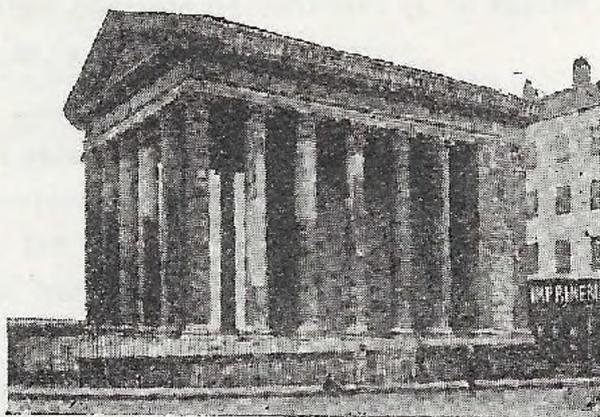
SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE VIENNE



N° 4



VIENNE

HENRI MARTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

12 et 12 bis, Place du Palais

1908

STATUTS

de la

Société des Amis de Vienne

ARTICLE PREMIER. — La *Société des Amis de Vienne* se propose de répandre la connaissance de l'histoire de la ville et des antiquités viennoises, de protéger contre toute atteinte la beauté du paysage et des monuments viennois, de contribuer à aménager les monuments ainsi qu'à aménager et à enrichir les Musées de la ville, d'attirer à Vienne le plus grand nombre possible de visiteurs et de rendre la visite de la ville facile, agréable et instructive.

ART. 2. — La Société poursuivra ce but, selon les circonstances et selon ses ressources, par tous moyens utiles, tels que conférences, publications, fouilles, achats d'objets d'art pour les Musées, propagande auprès des touristes, création de bureaux de renseignements pour les visiteurs etc...

ART. 3. — La Société se compose de *membres ordinaires* payant une cotisation annuelle de 5 fr. ou ayant racheté leur cotisation par un versement minimum de 150 fr. une fois fait, et de *membres donateurs* payant une cotisation annuelle de 10 fr. au minimum ou ayant racheté leur cotisation par un versement minimum de 300 fr. une fois fait.

ART. 4. — Elle est administrée par un Conseil d'administration composé de 15 administrateurs élus en assemblée générale à la majorité absolue des membres présents au

premier tour de scrutin et à la majorité relative au second tour.

Le Conseil est nommé pour 3 ans et se renouvelle par tiers chaque année.

Les administrateurs sortants sont toujours rééligibles.

Le Conseil procédera par tirage au sort à la désignation des administrateurs qui seront soumis aux deux premiers renouvellement annuels.

ART. 5. — Si une place devient vacante au Conseil par décès, démission ou toute autre cause, le Conseil y pourvoira, mais la désignation qu'il fera sera soumise à la ratification de la première assemblée générale qui suivra l'élection ainsi faite par le Conseil.

Une assemblée générale extraordinaire sera convoquée d'office si, moins de trois mois avant l'assemblée générale annuelle, le Conseil comprend sept membres ainsi désignés.

ART. 6. — Le Conseil élit parmi ses membres, pour un an, à la première séance qui suit l'assemblée générale annuelle, le Bureau de la Société, composé de un président, plusieurs vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et un ou plusieurs secrétaires des séances.

Le Conseil désignera en cas de besoin un administrateur pour remplacer un membre du Bureau momentanément empêché.

Il procédera à la constitution d'un Comité de patronage et désignera des commissaires pour l'assister dans sa mission de propagande.

ART. 7. — Le président ou un vice-président remplaçant le président empêché convoque le Conseil chaque fois qu'il le juge utile.

Il est tenu de le faire sur la demande de quatre administrateurs.

Il convoque l'assemblée générale de la Société au moins une fois par an dans les trois premiers mois de l'année, et chaque fois que le Conseil le décide ou que la demande en est faite et signée par 30 membres de la Société au moins.

Les convocations à toute assemblée générale doivent

mentionner l'objet de la réunion et doivent être envoyées au moins cinq jours avant la séance.

ART. 8. — L'assemblée générale annuelle entend l'exposé de la situation morale de la Société, reçoit les comptes financiers et procède au renouvellement du Conseil.

Les élections sont faites et les résolutions sont prises à la majorité des membres présents, sauf ce qui sera dit à l'art. 14.

ART. 9. — Seule l'assemblée générale a le pouvoir d'ordonner un article de dépense supérieur à 1.000 francs, de modifier les statuts ou de décider la dissolution de la Société.

ART. 10. — Sauf les limites posées à l'article précédent, le Conseil a pleins pouvoirs pour l'administration de la Société.

Il prononce l'admission des membres nouveaux.

Il peut prononcer l'exclusion d'un membre pour préjudices graves portés à la Société.

Il statue à la majorité absolue des membres présents, sauf pour l'exclusion d'un membre de la Société, laquelle ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, l'intéressé entendu ou dûment convoqué.

ART. 11. — Dans les délibérations des assemblées générales ou du Conseil d'administration, la voix du président ou du vice-président remplaçant le président empêché est prépondérante en cas de partage.

ART. 12. — Les secrétaires tiennent un registre des délibérations des assemblées générales et du Conseil d'administration.

Le procès-verbal de chaque séance est signé du président ou d'un vice-président et d'un secrétaire ou administrateur délégué à cet effet par le Conseil.

ART. 13. — La Société est représentée en justice et dans les actes de la vie civile par son président ou par un administrateur délégué à cet effet par le Conseil.

ART. 14. — Les présents statuts ne peuvent être modifiés qu'en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents et sur la proposition du Conseil ou de

trente membres de la Société au moins, portée à la connaissance de tous par mention expresse, sur la convocation, de l'article ou des articles dont la modification est proposée.

ART. 15. — En cas de dissolution de la Société, l'assemblée générale décidera le transfert de l'actif social à une œuvre répondant en tout ou partie au but exposé aux articles 1 et 2, et, à son défaut, à une ou plusieurs œuvres de bienfaisance établies dans la ville de Vienne.

Ainsi délibéré dans l'assemblée générale tenue le 21 mars 1904.

Le Président,

BIZOT.

Le Secrétaire,

Jules RONJAT.

Conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901, la constitution de la Société a été déclarée et le dépôt des statuts a été effectué à la sous-préfecture de Vienne le 17 mai 1904, et un extrait de la déclaration a été publié au *Journal Officiel* du 4 juin 1904. Le siège social est à Vienne, place du Palais, 12.

COMITÉ DE PATRONAGE

- MM. JOUFFRAY, sénateur de l'Isère.
BUYAT, député de Vienne.
PLISSONNIER, député de Vienne.
le Sous-Préfet de Vienne.
le Maire de Vienne.
l'Inspecteur primaire de Vienne.
le Principal du Collège de Vienne.
le Président de la Chambre de Commerce de Vienne
-

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- MM. BIZOT, architecte honoraire de la Ville, conservateur
des Musées et de la Bibliothèque, *présid. honor.*
RONJAT, avocat, délégué du Touring-Club de France,
président.
ANGÉNIOL, ancien président du Comice Agricole de
Vienne-Roussillon, *vice-président.*
BRESSE, avoué, ancien maire de Vienne, membre de
la Commis. des Musées et de la Biblioth., *vice-présid.*
DURET, avoué, membre de la Commission des Musées
et de la Bibliothèque, *vice-président.*
REYMOND, négociant, ancien président du Tribunal
de Commerce, *vice-président.*
FAURE (Maurice), avocat, *secrétaire général.*
BENOIST, directeur de l'Agence de la Société générale,
trésorier.
BOUVIER (Jules), directeur d'assurances, *secrétaire.*
TESTE DU BAILLER, notaire, *secrétaire.*
ALLEMAND (Firmin), architecte.
BONJEAN, avoué, ancien présid. de la Chambre.
DE CRAPONNE DU VILLARD, juge au Tribunal civil.
FRÉCON, docteur en médecine.
LOMBARD, avocat, ancien bâtonnier de l'Ordre.
-

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. Pierre FRÉCON, HOURS, H. MARTIN, Joseph PERRET,
F. REYMOND, Antoine SILVESTRE.

NOMS & ADRESSES DES MEMBRES de la Société

- La Ville de Vienne (D) (1).
La Compagnie des Avoués (D).
L'Ordre des Avocats (D).
La Chambre de Commerce (D).
La Chambre des Notaires (D).
MM. Allemand (F.), architecte, Vienne (D).
Allemand (Mlle Marcelle), boulevard de la Pyramide,
Vienne (D).
Aman (Félix), avocat, Vienne.
Angéniol (M^{me}), rue du Musée, 8, Vienne.
Angéniol, cours Morand, 24, Lyon (D).
Armand (Pierre), receveur des Postes en retraite,
rue Saint-André-le-Haut.
Aubert (Pierre), 20, rue Auguste Comte, Lyon.
Aubry (Auguste), architecte, Vienne.
Aynard (Paul), 31, boulevard du Nord, Lyon.
Babut, professeur de dessin au Collège, Vienne.
Bajard (M^{me} Eug.), 20, quai Pajot, Vienne (D).
Barbier (docteur), Vienne.
Bégule, chemin de Choulans, 86, Lyon.
Benoist, directeur de la Société générale, Vienne (D).
Berlioz, place des Carmes, 5, Vienne.
Bigot (Joseph), directeur de l'usine Pascal-Valluit et
C^{ie}, Vienne.
Bizot, architecte, Vienne (D).
Blachier, café de la Terrasse, cours Romestang,
Vienne.
Blanc, libraire, rue de Bourgogne, 49, Vienne.
Blanchard, libraire, cours Romestang, 6, Vienne.

(1) La lettre D indique les *Membres donateurs*.

- MM. Boiron (M^{me} Philippe), 20, quai Pajot, Vienne.
Bonjean, avoué, Vienne (D).
Bonnier (F.), manufacturier, Vienne (D).
Boudier (Sébastien), négociant, Ste-Colombe (D).
Bourge (J.), chimiste, 50, route d'Avignon, Vienne.
Bouvier (Claude), professeur à l'Ecole Saint-Maurice,
Vienne.
Bouvier (Claudius), 50, route d'Avignon, Vienne.
Bouvier (Henri), professeur à l'Ecole Saint-Maurice,
Vienne.
Bouvier (Jules), directeur d'assurances, Vienne (D).
Brandon, pharmacien, place de Miremont, Vienne.
Bresse, avoué, Vienne (D).
Brousse (Laurent), ingénieur, à Coupe-Jarret (D).
Buyat, député, Paris (D).
Cameleyre, directeur de l'Usine à Gaz, Vienne (D).
César-Chaix, Hôtel du Nord, Vienne (D).
Chabert (Léon), inspecteur des Contributions indi-
rectes, Lons-le-Saunier.
Chabrol (Fr.), ingénieur, 66, rue Lafayette, Vienne.
Chanrion (Louis), percepteur, Vienne.
Charreton (L.), propriétaire, rampe de Coupe-Jarret,
Vienne.
Chaumartin (Tony), Sainte-Colombe.
Chomienne (Albert), négociant, Vienne.
Cléchet (J.), ferblantier, port des Jacobins, Vienne.
Coulet, cycles, Vienne (D).
Couturier (Gaston), conseiller à la Cour d'Appel,
Grenoble (D).
Couturier de Royas (Hubert), Meyrieu, par St-Jean-
de-Bournay.
Craponne du Villard (de), juge au Tribunal civil de
Vienne (D).
Crédit Lyonnais (le directeur du), Vienne (D).
Delavelle, comptable, 16, rue de Bourgogne, Vienne.
Doyon (Paul), Estrablin.
Duchemin, Grande-Rue, 14, Grenoble.
Dufresne, bazar, Vienne.
Dumas (Jules), Lyon, 10, rue de Nazareth.
Dupoux, directeur de la Banque de France, Vienne (D).

- MM Duret, avoué, Vienne (D).
Edwin-Stachelroth, banquier, Vienne (D).
Falcoz (Louis), pharmacien, Vienne.
Faure (docteur), Vienne.
Faure-Carlhian, juge au Tribunal civil de Vienne.
Faure-Carlhian (M^{me}), Vienne.
Faure (Joseph), voitures, Vienne.
Faure (M^{me}), Reventin-Vaugris.
Faure (Maurice), avocat, 8, place du Palais, (D).
Faure (Gabriel), 14, place Carnot, Lyon.
Farkas, principal du Collège de Vienne (D).
Favard, notaire, St-Priest.
Français (Henri), Paris, 53, avenue Malakoff (D).
Frécon (docteur), Vienne (D).
Frécon (Pierre), étudiant, rue Pcyron, Vienne.
Gabert (Auguste), constructeur, place d'Arpot, Vienne.
Gain (de), commandant au 19^e dragons, Carcassonne
(Aude).
Galland (Henri), ancien maire de Ste-Colombe.
Garmy, ancien commissaire-priseur, Vienne.
Garon (Louis), entrepreneur de transports, Sainte-
Colombe (D).
Garon (maison Francisque), Vienne (D).
Giraud (Charles), industriel, St-Hilaire-de-Brens.
Giraud (Emilien), avocat, Paris, boulevard St-Michel,
89 (D).
Grand, rue d'Erlanger, 14, Paris (D).
Guerrier (Joachim), électricien, Vienne (D).
Gueux (Jean), négociant, rue d'Arpot, Vienne.
Guichard (Cl.), chauxfournier, quai du Viaduc, Vienne.
Guillemaud (Cl.), au Puy-Saint-Didier, Estressin (D).
Guillot (J.), entrepreneur, rue d'Arpot, 23, Vienne.
Guillot (Louis), Charavelle.
Guy (Henri), aumônier, Estressin, montée des Crozes.
Guyot, commissaire-priseur, Vienne.
Heilmann (F.-Th.), ingénieur, Vienne.
Hubert (Pierre), rue Auguste Comte, 20, Lyon.
Jacquet (Claude), rue Vimaine, 36, Vienne.
Jacquet (Joseph), rue Vimaine, 51, Vienne.
Jail (O.), supérieur de l'Ecole St-Maurice, Vienne.

- MM. Joly-Decbanne (M^{me}), place de Miremont, Vienne (D).
Jouffray (Antoine), Estressin.
Jouffray (Jules), Estressin.
Jouffray (Camille), sénateur, Paris, rue Dutot, 7 (D).
Julien (Emile), Vienne (D).
Latreille, professeur au Lycée Ampère, Lyon.
L'Huillier-Pallez & C^{ie}, constructeurs. Vienne (D).
Lombard (Félix), avocat, Vienne (D).
Malcour (François), 32, rue d'Arpot, Vienne.
Martinon (Joseph), route de Lyon, Vienne.
Mayoud (docteur), Vienne.
Moissonnier (M^{me} Amélie), Estressin.
Monot (Auguste), buraliste, 5, cours Romestang,
Vienne.
Montagnon (Cl.), propriétaire, boulevard Henri Fleury,
5, Vienne.
Morin, propriétaire, Vienne (D).
Mourier, notaire, Sainte-Colombe (D).
Officiers du 17^{me} dragons (les), Vienne (D).
Pascal-Valluit (M^{me}), Vienne (D).
Pascal-Valluit & C^{ie}, Vienne (D).
Péronnet, greffier du Tribunal de Commerce, Vienne.
Perret (Jeannès), agent général du *Phénix*, cours
Romestang, Vienne.
Perret (Joseph), greffier de paix, place St-Maurice,
Vienne.
Perroux (Léon), négociant, 44, place de la République,
Lyon.
Perouse, avocat, Saint-Alban-du-Rhône (D).
Plissonnier, député, Paris (D).
Prévot (J.-B.), négociant, Vienne.
Ponchon (Mlle), libraire, rue Ponsard, Vienne.
Rabatel, professeur au Collège, St-Romain-en-Gal.
Raffin, libraire, cours Romestang, 5, Vienne.
Rassat (Ch.), rue Ponsard, 8, Vienne.
Ray (Jean), ancien notaire, 6, place Emile Zola,
Vienne (D).
Raymond, contrôleur des Contributions directes
place du Palais, 12, Vienne.
Reymond (Et.), fabricant, Vienne (D).

- MM. Restouin, inspecteur primaire, Vienne (v).
Robin (Auguste), entrepreneur, rue de Bourgogne, 36,
Vienne.
Rochas, manufacturier, Vienne.
Rondet, avocat, rue de la Table-Ronde, Vienne.
Ronjat, avocat, place des Capucins, Vienne (n).
Rostaing (Henri), Montbreton sur Chanas.
Roullion (Casimir), boul. Henri Fleury, Vienne.
Sachet, président à la Cour d'Appel, Grenoble.
Sannejean père, rue de Lyon, Vienne.
Serlin, curé de Saint-Maurice, Vienne (D).
Silvestre (Ant.), villa Réclusière, Estressin.
Tardif, sous-préfet de Vienne (D).
Terrebasse (H. de), au château de Terrebasse, Ville-
s/-Anjou (D).
Teste du Bailler (Alph.), notaire, Vienne (D).
Teste du Bailler (Georg.), assurances, Vienne (D).
Trabet, entrepreneur de peinture, Estressin.
Tremeau (M^{me} Louis), Gemens, par Estrablin.
Tremeau (Robert), manufacturier, Vienne.
Vaganay frères, manufacturiers, rue Saint-Martin,
Vienne (v).
Valentin (Paul), négociant, Paris, 151, boulevard
Magenta (D).
Vallet (Elie), rue de Gère, 18, Vienne.
Vallet (Raoul), cours Romestang, Vienne.
Vallio, manufacturier, place St-Maurice, Vienne.
Vassy, pharmacien, Estressin.
Venard (Louis), professeur à l'Ecole Saint-Maurice,
Vienne.
Villefosse (Héron de), conservateur du Musée du
Louvre, Paris (v).
Vivien (docteur), Vienne.
Zajewski (Joseph), comptable, Vienne.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale annuelle de la *Société des Amis de Vienne* s'est tenue le samedi 21 mars 1908, dans les salons de l'hôtel du Nord, littéralement remplis par nos sociétaires et nos invités formant une élégante assistance où l'on remarquait toutes les notabilités de la ville.

M. Bizot, président honoraire, M. Ronjat, président, et les autres membres du Conseil d'administration prennent place au bureau avec M. H. Ferrand, qui a bien voulu prêter à notre réunion le précieux concours de son talent éprouvé de conférencier.

M. Bouvier, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée générale (7 mars 1908). Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

M. Benoist, trésorier, présente ensuite son compte-rendu sur la situation financière de la Société.

COMPTE-RENDU DU TRÉSORIER

RECETTES

Solde de l'exercice précédent, clos le 28 février 1907	1.285 61
Cotisations.....	1.231 55
Intérêts et coupons.....	28 17
Une obligation Annam et Tonkin, amortie.....	99 50
Vente du <i>Guide</i>	92 80
Total...	<u>2.737 63</u>

DÉPENSES

Insertion au Guide du Syndicat de Lyon.....	450 50
Frais d'administration (imprimés, etc.).....	50 70
Frais accessoires des assemblées générales de 1906 et 1907.....	73 87
Clichés pour le guide <i>Vienne et ses environs</i> , nouvelle édition.....	60 60
Enveloppes illustrées..	30 »
Bulletin de la Société.....	170 30
Subvention aux fouilles du Cirque.....	150 »
Souscription au monument Allmer.....	50 »
Etrennes.....	5 »
Timbres et droits de garde de titres.....	2 35
	<hr/>
Total des dépenses.....	1.043 32
Montant des recettes...	2.737 63
	<hr/>
Solde en caisse au 29 février...	1.694 31
	<hr/> <hr/>

DÉPENSES ACTUELLEMENT ENGAGÉES

Frais d'administration (imprimés).....	8 »
Frais accessoires de l'assemblée générale de 1907.	12 30
Guide <i>Vienne et ses environs</i> , nouvelle édition...	508 »
Bulletin de la Société.....	205 10
Frais des assemblées générales de 1906 et 1907..	210 »
Contribution à l'achat de la mosaïque de Sainte- Colombe.....	300 »
	<hr/>
Total des dépenses engagées...	1.243 40
	<hr/> <hr/>

En retranchant ce total du solde en caisse précédemment indiqué, 1.694 fr. 31, il reste un actif disponible d'environ 450 francs, indépendamment des fonds placés en réserve et représentés par des titres d'une valeur totale d'environ 600 francs.

L'Assemblée approuve à l'unanimité les comptes présentés, en remerciant le trésorier de la *Société des Amis de Vienne* pour les bons soins donnés à la gestion de ses finances.

M. Ronjat, président, expose brièvement la

situation morale de la Société et donne la parole au conférencier. Nous ne publions pas ci-dessous son allocution telle qu'elle a été prononcée en séance, mais une version plus étendue présentant une vue d'ensemble sur l'action de la *Société des Amis de Vienne* pendant l'année écoulée.

ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

Mesdames,

Messieurs,

Les comptes produits par notre dévoué trésorier appellent un commentaire. Vous voudrez bien m'excuser si les devoirs de ma charge m'obligent à retarder de quelques instants le plaisir que vous aurez à entendre notre aimable conférencier.

Notre situation reste stationnaire. Je parle ici des cotisations de nos adhérents individuels, non de certaines souscriptions publiques sur lesquelles nous avons éprouvé une perte que je ne peux pas considérer comme définitive. Il me semble en effet inadmissible que des corporations qui ont en quelque sorte présidé à la naissance de notre Société suppriment ou même restreignent une contribution matérielle à son action au moment même où cette action, commençant, vous le verrez tout à l'heure, à porter des fruits visibles, s'étend de plus en plus, nécessitant par la même des dépenses toujours croissantes. Votre Conseil aura prochainement à reprendre cette question. Pour aujourd'hui je me borne à adresser un pressant appel à notre Comité de propagande et à tous nos sociétaires qui ont bien voulu se rendre à notre convocation, les priant de saisir toute occasion de nous amener des adhérents nouveaux dont le concours nous permette de développer de plus en plus une œuvre que nous avons le droit, preuves en main, de déclarer féconde.

Certaines personnes plus particulièrement intéressées à notre action comme Syndicat d'initiative semblent s'imaginer, si j'en crois quelques bruits qui me sont parvenus, que nous négligeons un peu cette branche essentielle de notre propagande. D'autre part, certaines personnes particulièrement

ntéressées par notre rôle d'amis des arts et de mainteneurs de tout ce qui fait la beauté de notre ville regretteraient que nous négligions ce côté non moins essentiel de notre action en nous bornant à remplir le rôle d'un Syndicat d'initiative proprement dit.

La contradiction évidente entre ces deux ordres de critiques semble bien indiquer que la critique n'est fondée ni dans un sens ni dans l'autre. Et si vous voulez bien considérer les faits précis que je vais avoir l'honneur de vous soumettre, vous verrez aisément en effet que nous n'avons négligé aucune tâche que nos moyens financiers nous permettaient d'aborder. Tous les éléments de notre double action coopèrent au même but patriotique, et cette action s'est poursuivie, cette année comme les précédentes, avec méthode et persévérance, sans jamais sacrifier un objectif à un autre, les deux objectifs principaux de la Société étant du reste en étroite corrélation de cause à effet, et les résultats déjà acquis encouragent à continuer assidûment dans la même voie.

*
* *

Nous continuons — ce qui absorbe chaque année plus d'un quart de nos ressources totales — à faire insérer en bonne place une notice illustrée sur Vienne dans le guide publié par le Syndicat d'initiative de Lyon et distribué à plus de 50.000 exemplaires, de manière à atteindre efficacement ce qu'on peut appeler notre *clientèle touristique*.

Nous saisissons avec empressement toutes les occasions de faire à la presse des communications sur notre œuvre qui constituent une *réclame* de bon aloi pour Vienne, considérée comme but de voyage également attrayant au point de vue du paysage et au point de vue des richesses artistiques. Je suis heureux de pouvoir remercier de leur bienveillant concours les représentants de la presse viennoise et de la presse lyonnaise que je vois dans cette salle, comme les organes spéciaux des associations de tourisme et les journaux quotidiens de Paris, de Francfort, de Berlin et d'ailleurs qui ont donné des comptes-rendus élogieux de nos publications ou — ce qui nous est plus agréable encore

— des descriptions enthousiastes de nos sites et de nos monuments.

Nous avons contribué à l'édition d'une série d'enveloppes illustrées de vues de Vienne, avec texte explicatif et renseignements pratiques. Ces enveloppes, éditées avec beaucoup de goût par une maison de Lyon, se trouvent chez tous les libraires, papetiers, etc., ainsi que dans les cercles, hôtels, cafés, etc., qui les mettent à la disposition de leurs membres ou de leurs clients pour la correspondance ; nous en avons également souscrit un certain nombre et nous nous en servons constamment pour la correspondance de la Société. Il part ainsi de Vienne un nombre considérable de lettres qui portent dans toutes les directions le témoignage visible du plaisir que notre ville réserve aux touristes épris de belles émotions de nature et d'art. Nous obtiendrons un résultat analogue avec un petit guide-carte postale illustrée très élégamment édité, auquel nous avons récemment collaboré dans les mêmes conditions (1).

Nous avons adhéré au Congrès des Syndicats d'initiative qui se tient cette année à Nancy, et nous adhérons à toutes les fédérations de Syndicats qui pourront se constituer utilement pour la défense d'intérêts dans lesquels nous avons notre part. Nous déposons nos publications dans les bureaux des Syndicats d'initiative et dans ceux des associations de tourisme, de manière à appeler sur Vienne l'attention des nombreuses personnes qui les visitent.

Quels sont les résultats de toute cette propagande ?

C'est d'abord une augmentation sans cesse croissante des demandes de renseignements qui nous sont adressées par les personnes de plus en plus nombreuses qui désirent visiter notre ville, demandes auxquelles notre secrétariat répond avec la plus scrupuleuse exactitude.

C'est ensuite une augmentation du nombre des visiteurs qui saute aux yeux de tous ceux qui observent l'aspect de notre ville pendant la belle saison.

Cette augmentation ressort d'ailleurs mathématiquement d'une statistique très obligeamment communiquée à votre Bureau par la gare de Vienne. La gare a délivré :

(1) Ce guide est en vente depuis le mois d'avril chez les principaux libraires de Vienne.

En 1903	—	249.782	billets
— 1904	—	251.423	—
— 1905	—	254.655	—
— 1906	—	262.488	—
— 1907	—	277.114	—

Par conséquent, antérieurement à l'action entreprise par les *Amis de Vienne*, le nombre des billets augmente d'une année à l'autre, en chiffres ronds, de 2.000, puis de 3.000 ; cette action fait passer l'augmentation annuelle d'abord à 8.000, puis à 15.000.

Le nombre des billets *recueillis à l'arrivée dans la gare* donnerait évidemment une indication plus concluante que celui des billets *déliés par elle au départ*. Mais la gare n'a pu nous donner que ce dernier renseignement, en nous assurant au reste que les deux chiffres se présentent toujours en sensible concordance.

Il ne saurait y avoir coïncidence fortuite entre l'existence de notre Société et cette augmentation plus intense du trafic. En effet, il s'agit bien ici d'une progression persistante et croissante, qui ne peut s'expliquer d'autre part par aucune autre cause telle qu'exposition, concours ou toute autre fête publique exceptionnelle. Le Syndicat d'initiative de Grenoble, le florissant doyen de notre corporation, fait légitimement état de statistiques analogues, décelant, il est à peine besoin de le dire, une augmentation infiniment supérieure à celle que nos conditions locales nous permettent d'espérer.

Il ne suffit pas d'attirer à Vienne des visiteurs de plus en plus nombreux, il faut encore les diriger à travers les principales curiosités de la ville. A cela répond notre guide *Vienne et ses environs*, dont nous avons publié depuis notre dernière assemblée générale une nouvelle édition revue et augmentée dans les illustrations comme dans le texte. Ce guide, objet de comptes-rendus élogieux dans les organes les plus autorisés de la presse, est élégamment édité, exempt de toutes les réclames commerciales qui alourdisent souvent les publications similaires et en rendent la lecture difficile ; il est néanmoins mis en vente à un prix modique, et constitue une certaine charge pour nos finances,

mais nous estimons qu'il y a là une dépense utile au premier chef.

Nous organiserons dans la belle saison qui vient quatre excursions dominicales à Vienne en automobile au départ de Lyon. Ces excursions, pour la garantie financière éventuelle desquelles nous avons trouvé, comme au reste pour toutes nos entreprises dans l'intérêt de Vienne, le concours le plus empressé de notre Municipalité, bénéficieront de la large publicité du Syndicat d'initiative lyonnais. L'itinéraire en a été combiné de manière à permettre aux excursionnistes d'apprécier au double point de vue de la nature et de l'art les attraits de notre ville et des principales routes qui y conduisent par les bords pittoresques du Rhône et les plateaux d'où l'on peut découvrir un incomparable panorama des Alpes.

Telle est dans ses grandes lignes notre œuvre comme Syndicat d'initiative. Jetons maintenant un coup d'œil sur notre action comme Société d'amis des arts et des monuments viennois.

*
**

Nous avons facilité par une subvention importante les fouilles dirigées par notre éminent président honoraire M. Bizot pour déterminer le contour exact du Cirque romain dont le point central est marqué par la Pyramide qui constitue un monument si original et à peu près unique en son genre.

Nous avons contribué pour une certaine somme à la restauration de la statue d'*Apollon Pythien* récemment acquise par notre Musée lapidaire.

Nous avons contribué pour une part importante à l'acquisition de la mosaïque de *Lycurque et Ambrosie*, découverte à Sainte-Colombe, dont un juge entre tous compétent, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, conservateur au Musée du Louvre, a dit qu'elle est la plus belle représentation connue de cet épisode de la mythologie antique, et l'une des plus intéressantes mosaïques trouvées sous le sol de l'ancienne Gaule. Nous aurons la bonne fortune de pouvoir publier dans notre *Bulletin* n^o 4 une description

détaillée de cette mosaïque par l'éminent archéologue, admirateur enthousiaste de nos trésors artistiques. Les fragments dès à présent restaurés sont exposés provisoirement dans notre Musée des Beaux-Arts et d'archéologie. Nous espérons clore ainsi définitivement l'ère où tous les trésors découverts sur notre territoire allaient enrichir des musées plus ou moins lointains, mieux dotés ou plus attentifs.

Nous avons obtenu de l'administration des Musées de Lyon le dépôt permanent dans notre Musée des Beaux-Arts du tableau de Rey qui présente un intéressant essai de reconstitution monumentale de *Vienne à l'époque romaine*.

Nous avons été heureux d'apprendre que les travaux du *Comité viennois de protection des sites et monuments pittoresques*, que j'ai l'honneur de présider et que nous considérons comme une sorte de *filiale* de notre Société, lui ont valu une médaille d'argent décernée par le Touring-Club de France.

La *Bibliographie viennoise* que nous publions dans chacun de nos Bulletins vous renseignera prochainement sur plusieurs travaux personnels de nos sociétaires.

Je dois signaler en outre ici les conférences par lesquelles de dévoués collaborateurs font connaître nos richesses artistiques aux Viennois ou aux étrangers. Dût la modestie de notre secrétaire M. Bouvier en souffrir, je citerai particulièrement sa conférence sur la cathédrale Saint-Maurice, tout récemment encore faite devant le nombreux auditoire des anciens élèves de l'institution Robin.

En ce qui concerne les conférences données par notre Société, plusieurs de nos adhérents semblent désirer qu'elles soient plus fréquentes et que nous ne nous bornions pas à une conférence par an, à l'occasion de notre assemblée générale statutaire.

Personne plus que les administrateurs de la Société ne désire cette amélioration. Elle n'a contre elle que des objections financières. Si chacun de nos adhérents désirant des conférences plus fréquentes nous amène quatre ou cinq adhérents nouveaux, les objections tomberont d'elles-mêmes. Le champ d'action de la Société est tellement étendu qu'elle ne sera jamais en peine pour employer ses cotisations au

mieux des intérêts de la ville. Que les recruteurs d'adhésions se mettent donc résolument à l'œuvre !

*
**

Mais, serait-on peut-être tenté de me dire, quel besoin avez-vous d'adhérents nouveaux ? la situation actuelle de la Société ne vous permet-elle pas dès à présent une action multiple et féconde ?

Evidemment je crois avoir montré, en laissant les faits parler d'eux-mêmes, que nous faisons beaucoup. Mais nous pourrions faire encore davantage. Et que n'y a-t-il pas à faire !

Ainsi ne serait-il pas désirable que nos moyens financiers nous permissent d'établir un bureau permanent, avec un employé rétribué, où nos visiteurs trouveraient à toute heure nos publications et tous les renseignements dont ils peuvent avoir besoin ? de développer notre publicité par le moyen coûteux mais puissant d'affiches en couleurs dans les gares, les bureaux de Syndicats d'initiative, d'associations de tourisme, d'hôtels, etc., etc ?

Ainsi n'est-il par regrettable que dans l'intérieur de notre incomparable cathédrale tant de fresques infiniment précieuses restent enfouies sous un badigeon disgracieux qui cache la noble couleur naturelle de la pierre et empâte au point de les défigurer les délicates sculptures des frises et des chapiteaux ?

Voilà deux exemples qui me viennent immédiatement à l'esprit. Nul de vous, mes chers collègues, n'aura peine à en trouver d'autres. Le champ de notre action passée et présente est déjà vaste, mais le champ de notre action future peut être plus vaste encore si votre propagande zélée veut bien nous l'ouvrir de plus en plus.

*
**

Mesdames,
Messieurs,

Il m'est particulièrement agréable, au début de la première assemblée générale que j'ai l'honneur de présider, de pou-

voir rendre publiquement hommage au dévouement de mon prédécesseur. A plusieurs reprises déjà M. Bizot avait prié votre Conseil d'administration de le relever des fonctions absorbantes qu'il a remplies depuis la fondation de notre Société. Le Conseil a résisté longtemps à cette détermination, mais il a dû finalement s'incliner devant un désir aussi nettement exprimé. Il a reconnu — trop faiblement à son gré — les éminents services de notre premier président en lui conférant le titre de président honoraire (1). M. Bizot reste l'un de nos conseillers les plus assidus et les plus précieux, et je suis heureux de le voir ce soir encore à mes côtés et de lui apporter l'hommage reconnaissant de notre Société tout entière, à la fondation et aux œuvres de laquelle son nom restera toujours attaché.

Je remplis un devoir de reconnaissance non moins agréable en remerciant M. Henri Ferrand de la grande amabilité avec laquelle il a mis à notre disposition pour cette soirée son élégante parole, sa profonde connaissance de la nature alpine et ses vastes collections de vues photographiques. Je regrette de ne pouvoir saluer à ses côtés un autre de nos amis grenoblois, M. Émile Duchemin, l'habile virtuose des projections photographiques, dont aucun de nous n'a oublié l'exquise bonne grâce et le réel talent. Nous adressons à M. Duchemin, momentanément retenu par la maladie, nos vœux bien cordiaux de rétablissement.

Mon ami Ferrand ne me pardonnerait pas de faire devant vous son éloge en sa présence. Il me permettra néanmoins, à titre biographique, de vous dire un mot de l'activité qu'il déploie, dans des sphères analogues à celles de notre action sociale, au Comité grenoblois des sites et monument pittoresques dont il est le président, à la Société des Touristes du Dauphiné dont il est l'un des fondateurs et l'un des conseillers les plus écoutés. Le conférencier que vous allez entendre est un des hommes qui ont le mieux mérité de toutes les œuvres d'utilité publique si nombreuses et si florissantes dans Grenoble, notre belle voisine dauphinoise. C'est de plus un alpiniste pratiquant de la première heure,

(1) M. Faure a été élu secrétaire général en remplacement de M. Ronjat, et a été remplacé comme secrétaire par M. Bouvier.



MASSIF DU MONT VISO, VU DE LA POINTE JOANNE (Cliché H. Ferrand)

et plus d'une de ses expéditions dans la chaîne frontière des Alpes a apporté des connaissances nouvelles sur ces belles montagnes, dont il a le premier exploré plus d'une vallée et dompté plus d'un sommet. Quant au conférencier, je n'ai point à louer ici son talent d'exposition, que nos collègues vont maintenant pouvoir apprécier par eux-mêmes, mais bien plutôt à m'excuser auprès d'eux d'avoir tant retardé le plaisir que nous aurons tous à l'entendre.

CONFÉRENCE DE M. H. FERRAND

LE QUEYRAS & LE VISO

Le *Queyras* comprend la vallée du *Guil*, affluent de rive gauche de la Durance, et les vallées secondaires de nombreux sous-affluents. C'est un pays des plus intéressants à plusieurs points de vue, et présentant une physionomie très particulière à côté des autres hautes vallées dauphinoises. Le fond même de la vallée est déjà très élevé au-dessus du niveau de la mer (près de 900 m. au confluent du Guil et de la Durance, plus de 1.500 vers Abriès), et cependant on y trouve des cultures diverses qui montent encore sur les pentes, particulièrement celles qui regardent le midi, jusqu'à un niveau qui dépasse sensiblement la limite supérieure des forêts dans le reste du Dauphiné et la Savoie. Bien au-dessus des champs cultivés, jusqu'à plus de 2.000^m d'altitude, verdoient les forêts de mélèzes. Cet arbre est, avec le pin *cembro*, caractéristique du Queyras comme du pays voisin au N. le Briançonnais. Le pin *cembro* se présente généralement en bois peu étendus ou en bouquets d'arbres isolés : son tronc droit, relativement lisse, d'une belle couleur rougeâtre, ses branches courbées en candélabre lui donnent un port tout particulier. Le mélèze est un des rares conifères dont les aiguilles se dessèchent et tombent pendant la saison froide ; son port individuel est plus intéressant, son feuillage est moins abondant et d'une couleur moins foncée que celui des sapins et des épicéas du reste de nos Alpes, du Jura, des Vosges et des Pyrénées ; il forme comme ces arbres de

vastes forêts ; les forêts de mélèzes fournissent naturellement une ombre moins épaisse que les forêts de sapins et d'épicéas, elles donnent par conséquent moins de fraîcheur, mais par là même risquent moins d'exposer le touriste à des refroidissements, — ainsi chaque chose dans la création a son bon et son mauvais côté, il s'agit avant tout, pour goûter pleinement la nature, de savoir découvrir partout et toujours le bon côté des choses.

Des montagnes s'élevant jusqu'au-dessus de 3.000 m. séparent le Queyras au N. du Briançonnais ou haute vallée de la Durance et de ses affluents (*Rochebrune*, 3.324 m.), au S. de la vallée de l'*Ubaye* (*Font-Sancte*, 3.370 m.). Le fond de la vallée du Guil est dominé par une rangée de sommets d'environ 3.000 m. formant la ligne de faite des Alpes et la frontière politique entre la France et l'Italie ; derrière ces sommets se dresse, les dominant de près de 1.000 m., le *Viso* (3.843 m.), détaché de la chaîne frontière et entièrement situé sur le territoire italien. Peu de pics alpins ont un aspect aussi majestueux et aussi élégant à la fois. Ses pentes partout longues et en maint endroit extrêmement abruptes font de son ascension, même par le *chemin des dames*, une entreprise sérieuse ; elle devient des plus difficiles quand on pratique les voies d'escalade frayées par des alpinistes comme Salvador de Quatrefages et Guillemin, Chabrand, le docteur Valbusa.

La vallée du Guil est desservie par une bonne route carrossable qui s'embranché sur la grande route de la vallée de la Durance près du confluent de la Durance et du Guil, au-dessous de la vieille forteresse de *Mont-Dauphin* (station du chemin de fer de Veynes à Gap et Briançon). Cette route est en cul-de-sac à son extrémité supérieure, comme toutes celles qui desservent les vallées affluentes sauf la route du *col de Vars*, qui mène de Guillestre à Saint-Paul sur l'*Ubaye*, et celle du *col d'Izouard*, qui mène d'Arviex en Queyras à Cervières et à Briançon. A part ces trois débouchés vers Mont-Dauphin, Briançon et l'*Ubaye*, le Queyras ne communique avec les vallées voisines françaises ou italiennes que par des passages de mulets ou de piétons.

En quittant la Durance, la grande route du Queyras suit d'abord pendant quelques kilomètres la vallée du *Chagne*,

affluent de rive gauche du Guil, puis traverse le bourg de *Guillestre*, qui domine les vallées du Guil et du Chagne et d'où la route de l'Ubaye remonte celle-ci jusqu'au fond (col de Vars) pour redescendre de là sur Saint-Paul. Guillestre a une église intéressante précédée d'un fort élégant portique aux minces colonnettes. Nous sommes déjà aux environs de 1.000 m. d'altitude. Notre route rejoint le Guil au *Pont-du-Roi* et suit alors à peu près constamment le fond de la vallée jusqu'à son extrémité supérieure, s'engageant d'abord dans un défilé assez resserré entre des pentes gracieusement boisées de mélèzes. La rive gauche du Guil est formée ici par les premiers escarpements du massif de Font-Sainte, dont les sommets principaux dominant plusieurs petits glaciers.

Plus loin, en dessous d'*Arvioux*, débouche la route du col d'Izouard, qui mène en Briançonnais. Un peu plus loin encore s'ouvrent sur la rive droite des vallons qui conduisent aux cols rocaillieux du massif de Rochebrune, belvédère admirablement placé entre le Pelvoux et le Viso. On arrive ainsi vers 1.300 m. d'altitude, à un point où la vallée, un peu élargie, est dominée par un mamelon isolé sur lequel est construit le vénérable *Fort Queyras*, dont les canons commandent la route depuis plusieurs siècles.

Le fond de la vallée s'élargit, couvert de prés et de champs; les villages, *Château-Queyras*, *Villevieille*, *Aiguilles*, *Abriès*, *Ristolas*, se succèdent assez régulièrement tous les six ou sept kilomètres. A Villevieille s'embranché une route qui remonte la vallée d'un affluent de rive gauche du Guil jusqu'à *Saint-Véran*, le village habité toute l'année le plus haut des Alpes et de toute l'Europe (2070 m.). Aiguilles et Abriès, plusieurs fois à moitié détruits par des incendies, ont toujours été reconstruits plus florissants qu'auparavant; on y remarque les élégantes villas de plusieurs Queyrassins qui ont fait fortune dans l'industrie et le commerce en Amérique et sont revenus fidèlement se fixer au pays natal.

Aiguilles, chef-lieu de canton, est le centre administratif de la vallée. Abriès, pourvu d'hôtels confortables, est un centre de tourisme de plus en plus fréquenté à cause de son air pur (plus de 1.500 mètres d'altitude) et de sa posi-

tion vers l'extrémité supérieure de la vallée, mais cependant encore en pleine région forestière. Les amateurs d'art rustique y trouveront une vieille halle aux murs ornés de naïves sentences et un chemin de croix des plus intéressants.

Après Abriès la route carrossable se prolonge encore en pente douce pendant une dizaine de kilomètres jusqu'un peu après *les Chalps*, le dernier hameau de la commune de Ristolas, à 1.714 m. d'altitude. Dans un autre hameau, *la Monta*, on voit des chalets en bois curieusement sculptés. C'est après les Chalps qu'on quitte les bienfaits de la civilisation et qu'à un tournant de la gorge du Guil les splendeurs du Viso apparaissent comme un éblouissement subit de roche et de glace.

*
**

Vers 2.000 m. d'altitude, à la fourche des chemins de la *Traversette* et du *Col de Valante*, les mélèzes disparaissent, et le haut vallon du Guil ne présente plus au regard que des pentes de gazon et d'éboulis. Sur la pente de la rive droite s'élève, à égale distance à peu près des deux chemins, le *refuge Ballif-Viso* (2.480 m.), d'où l'on a un coup d'œil enchanteur sur le col de Valante, extrémité du vallon supérieur du Guil, et sur les splendeurs assez proches de la face septentrionale du Viso.

La *Traversette* (2.915 m.) est le plus ancien tunnel des Alpes. Elle fut percée au pic et au ciseau en 1480, à la suite d'une entente entre le marquis de Saluces et le parlement de Dauphiné, sur 75 m. de long, 2 m. de haut et environ 2 m. 50 de large. Elle a été restaurée récemment, après de capricieuses et longues alternatives d'obstruction et de réouverture suivant la nature des relations politiques entre la France et le Piémont. Elle raccourcit d'une demi-heure environ sur le passage par le col qui la domine d'environ 100 m. La vue sur le versant italien est fréquemment entravée par les nombreux brouillards qui s'élèvent des vallées piémontaises. Près de l'orifice de la *Traversette* sur ce versant s'ouvre un bon chemin muletier qui suit la vallée du Po jusqu'à *Crissolo*, le premier village piémontais.

Au *Pian del Re* (2019 m.), où l'on trouve un hôtel alpin construit depuis déjà plus de trente ans, on quitte ce chemin pour suivre le sentier qui mène, en longeant de petits lacs très pittoresques, au *Col dei Viso* (2675 m.), largement ouvert entre le grand Viso (3843 m.) à l'ouest et le *Viso Mozzo*, Viso émoussé, tronqué (3018 m.) à l'est, et de là au magnifique hôtel de montagne qu'est le *Rifugio Quintino Sella* (2650 m.), construit par le Club Alpin Italien, qui lui a donné le nom de son fondateur ; inauguré en 1905, ce refuge comprend deux étages, grenier et observatoire au dessus du rez-de-chaussée, et n'a coûté que 15.000 francs, alors que les bêtes de somme ne peuvent accéder qu'à 40 minutes plus bas et que tous les matériaux autres que les pierres ont donc dû être transportés à dos d'homme sur une partie importante du trajet.

Du fond du Queyras au refuge Quintino Sella il y a une bonne journée de marche. L'ascension du Viso demande en partant du refuge une journée pour l'aller et le retour. C'est une escalade de haute difficulté par les routes vertigineuses de la face nord, dont les alpinistes de premier ordre français et italiens se sont plus à varier les itinéraires, et c'est encore une ascension des plus sérieuses même par le *chemin des dames* de la face sud.

Ce *chemin des dames* atteint d'abord, par un immense talus d'éboulis et quelques rochers assez malaisés, le *Passo delle Sagnette* (2975 m., 1 h. 1/2 du refuge), d'où la vue s'étend à l'est jusqu'à la plaine de Saluces, au nord-ouest sur le sommet du Viso composé de deux pointes, la *Punta Nizza* et la *Punta Trento* formant une arête de 4 à 500 m. de long sur laquelle se greffe à l'ouest le puissant redan du *Viso de Valante*. De là on redescend une centaine de mètres pour prendre en écharpe une pente abrupte de rocailles et d'éboulis, puis on s'élève jusqu'au glacier, on en suit la branche occidentale et on attaque les rochers terminaux où l'on grimpe de corniche en corniche par des vires assez étroites et de courtes cheminées jusqu'au sommet (3843 m., 6 h. environ du refuge).

Sur cette haute cime la piété des montagnards a élevé une grande croix de fer d'environ 5 m. de haut et deux stèles de bronze représentant le Christ et la Vierge Marie. L'inauguration

ration en a été faite par une messe célébrée sur la cime même le 5 août 1897.

L'immense panorama — trop souvent voilé par les nuages et le brouillard — s'étend à perte de vue sur la plaine du Piémont et sur un fouillis de montagnes qui représente une bonne moitié des Alpes occidentales.

Le tour du Viso ainsi commencé en quittant le Queyras par la Traversette se ferme en rentrant dans la vallée du Guil par le col de Valante.

Du refuge Quintino Sella, d'abord en écharpe sur une pente d'éboulis, puis par un sentier bien tracé, on atteint en deux heures environ le *Passo Gallarin* (2700 m.), dépression peu accentuée d'un chaînon qui se détache vers l'E. de la Punta Trento, puis un peu plus loin le *Passo San Chiaffredo* (2764 m.), assez large ouverture dans la chaîne qui forme ligne de faite entre les vallées du Po et de la Varaita. Le sentier, toujours bien tracé, conduit alors dans un site d'une sauvagerie inexprimable, amoncellements de rochers et de blocs éboulés qui se mirent dans un lac de haute montagne. A quatre heures environ du refuge Quintino Sella, un col non indiqué sur la carte, vers 2800 m. d'altitude, domine un vallon peu déprimé qui s'abaisse sans fortes secousses jusqu'aux prairies et aux forêts de Valante. Bientôt commencent les mélèzes et les pins, magnifique décor du chemin par lequel les premiers excursionnistes du Viso, venant de la vallée de la Varaita, pénétrèrent dans le cœur de la montagne. On descend jusqu'au fond du vallon de Valante (2035 m.), puis on remonte ce vallon jusqu'au col (2825 m., 8 à 9 heures du refuge Quintino Sella), où la masse gigantesque du Viso de Valante apparaît dans le ciel avec ses dalles immenses et luisantes. Du col, trois heures environ de marche conduisent aux Chalps, d'abord sur des éboulis parsemés de flaques de glace, puis à travers des prairies fleuries de rhododendrons.

*
* * *

Tel est, beaucoup trop sèchement résumé, le trajet mouvementé et charmant que M. Ferrand

nous a fait faire en pensée, nous en contant avec infiniment d'élégance et de bonne humeur les péripéties diverses.

La conférence de M. Ferrand a duré près de deux heures, mais personne ne s'en est aperçu, ni l'infatigable conférencier, ni son auditoire vivement intéressé. Seul, l'appareil à projections a réclamé, en raison de la température que développait sa lampe électrique, une petite *suspension d'audience* entre les deux parties principales de la conférence. Sa tâche en effet était lourde, car M. Ferrand nous a montré plus de cent photographies prises par lui-même en cours de route et nous permettant de suivre, comme dans un cinématographe, ses attachantes descriptions.

Le président s'est fait l'interprète de toute l'assistance en remerciant M. Ferrand de la charmante soirée qu'il a fait passer aux *Amis de Vienne*.

« Vous reconnaissez, Mesdames et Messieurs, a-t-il dit, que votre Conseil d'administration a la main heureuse quand il fait appel à l'aimable concours d'un conférencier grenoblois. Vous avez tous en mémoire l'exposé magistral de l'évolution artistique du Dauphiné que M. Marcel Reymond nous a donné il y a trois ans. Comme la parole de son compatriote fait vivre les monuments dont les civilisations successives ont embelli notre pays, ainsi la parole de M. Ferrand et ses riches collections photographiques font vivre les monuments non moins merveilleux de ce monde alpin qui domine nos horizons viennois et que du sommet de nos modestes coteaux nous saluons d'une admiration émue. Dans nos pérégrinations autour de Vienne nous apercevons les Alpes de bien loin; ce soir nous avons vu de près une de leurs vallées les plus séduisantes, un de leurs sommets les plus imposants, représentés et décrits avec un talent dont vos applaudissements ont déjà fait l'éloge mieux que ne

pourraient le faire mes paroles. Je n'ai donc qu'à remercier au nom de tous notre conférencier en souhaitant que d'autres fois encore il veuille bien nous apporter, avec la beauté des Alpes, le charme de son élégante parole et de sa précieuse amitié ».

ELECTION DE CINQ ADMINISTRATEURS

Pendant la conférence, il a été procédé au dépouillement du scrutin ouvert, au moyen d'urnes placées à l'entrée des salons, pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration. Ont été réélus : MM. Angéniol, Bizot, de Cra-
ponne du Villard, D^r Frécon et Ronjat.



Bibliographie Viennoise

Nous donnons ici un compte-rendu des publications récentes, comme le livre de M. Marcel Reymond, ou récemment acquises par notre Bibliothèque Municipale, comme ceux de M. Poupardin (dont la *Société des Amis de Vienne* a pu obtenir le don à notre Bibliothèque par l'entremise de M. Héron de Villefosse), intéressant Vienne et ses environs aux points de vue divers qui font l'objet de l'action de notre Société.

Nous serons extrêmement reconnaissants à ceux de nos sociétaires qui voudront bien nous signaler chaque année les publications de cette nature.

HÉRON DE VILLEFOSSE. *Le Palais du Miroir*, dans le *Journal de Vienne* des 13, 17, 20, 24 et 27 juillet 1907 (extrait des comptes-rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres). — Très intéressante étude d'ensemble sur les recherches poursuivies depuis les premières fouilles de M. Michoud en 1826. On sait que peu de temps après fut découverte la *Vénus accroupie* qui est depuis 1877 au Musée du Louvre. Mérimée la vit en 1835 et attira sur elle l'attention des archéologues et des artistes. En 1836 M. Garon découvre les galeries voûtées près de la route de Lyon. Les fouilles très étendues commencées par M. Chaumartin en 1906 ont permis de déterminer la destination de l'édifice : c'étaient des thermes de vastes dimensions et d'une exécution tout-à-fait monumentale.

HÉRON DE VILLEFOSSE. *Lycurgue et Ambrosie, mosaïque découverte à Sainte-Colombe*, dans l'*Annuaire de l'École pratique des Hautes Etudes* (section des sciences historiques et philologiques) pour 1908, Paris, imprimerie nationale, 1907. — Nous n'avons pas à analyser ce remarquable travail, puisque l'auteur a bien voulu nous autoriser à en publier ici-même une version revue et augmentée par lui.

Marcel REYMOND. *Grenoble et Vienne*, Paris, librairie

Renouard, H. Laurens, éditeur (collection des *Villes d'art célèbres*), 1907 (avec de nombreuses illustrations d'après les clichés photographiques de MM. Ch. Giraud, L. Bégule et E. Duchemin). — Ce beau et bon livre est en quelque sorte le développement de la charmante conférence sur *l'Art en Dauphiné* dont M. Marcel Reymond a bien voulu illustrer la première assemblée générale annuelle de notre Société. La plus sûre érudition y est servie par le plus gracieux talent d'écrivain : qu'il s'agisse de Grenoble ou de Vienne, l'auteur excelle à présenter sous une forme attrayante le fruit des recherches des archéologues et des historiens qui l'ont précédé, en rectifiant ou complétant leurs conclusions par ses études personnelles, toujours appuyées sur de sagaces comparaisons avec les édifices voisins de ceux qu'il étudie, tels que les églises de Saint-Antoine, Romans, Saint-Chef, etc. C'est ainsi que — pour ne parler que de Vienne, qui nous touche de plus près — par une série de déductions extrêmement intéressantes, fondées sur l'examen attentif de la structure de Saint-Pierre et d'églises à peu près contemporaines à Grenoble, à Poitiers et en Italie, M. Marcel Reymond est amené à reculer jusqu'à la fin du V^e siècle ou au début du VI^e la construction des parties essentielles de notre vénérable basilique, murs extérieurs à rang de chapelles comprises entre des colonnes dont les chapiteaux maintiennent la tradition romaine, avec étage supérieur en retrait portant des arcatures ouvertes appuyées sur des colonnes analogues. Le zodiaque de Saint-Maurice est également l'objet d'une étude neuve et pénétrante, et les portails de notre cathédrale sont décrits avec un soin pieux et une admiration émue.

E. BIZOT. *Pour l'érection d'un monument à Auguste Allmer à Vienne*, dans le *Journal de Vienne* du 15 mai 1907, notice sur les travaux de l'éminent épigraphiste qui a tant fait pour l'étude de notre cité (cf. *Bulletin de la Société des Amis de Vienne*, n^o 3, p. 21 et suiv.).

A. PRUDHOMME. *Un nouveau chapitre de l'histoire de la Révolution en Dauphiné. Le Fédéralisme dans l'Isère et Français de Nantes (juin-juillet 1793)*, Grenoble, imprimerie Allier frères, 1907, in-8^o, 242 p.

Le classement des archives révolutionnaires de l'Isère et de la ville de Grenoble a fourni au sagace historien qu'est le directeur de nos archives départementales les matériaux d'une étude extrêmement attachante sur la dernière manifestation de l'esprit d'autonomie en Dauphiné pendant la période révolutionnaire.

Après la révolte momentanée de juin-juillet 1793, comme avant, ce pays, dont les fières revendications de 1788 semblent avoir épuisé l'énergie, « se résignera à suivre docilement les mots d'ordre transmis par les comités parisiens, à enregistrer les lois qui lui arriveront toutes faites et qu'il n'aura pas sollicitées, à acclamer successivement, comme devant faire le bonheur du peuple, toutes les constitutions, à condamner comme des scélérats les mêmes hommes que la veille on imposait à son admiration comme des héros, à s'incliner devant tous les coups d'Etat, qu'ils soient datés de thermidor, de fructidor ou de brumaire, et à prêter, avec la même soumission lassée, tous les serments ».

C'est dans les premiers jours de juin 1793 qu'on apprit à Grenoble l'arrestation des Girondins sous les menaces de la Commune de Paris. Le conseil du département décide d'écrire aux représentants de l'Isère à la Convention pour avoir des informations exactes sur cet événement. Les représentants du peuple en mission, récemment arrivés à Grenoble, ne veulent rien dire, et on reçoit de Lyon des nouvelles troublantes : renversement de la municipalité, insurrection contre le gouvernement de Paris.

Tous les corps constitués grenoblois se réunissent ensemble et décident — souvenir des temps de Vizille — d'inviter les assemblées primaires de toutes les communes du département à se réunir et à envoyer des députés à Grenoble pour « prendre toutes les mesures de sûreté générale exigées par les circonstances » (9 juin). Les représentants de l'Isère envoient un récit des événements des 31 mai et jours suivants, jusqu'alors connus seulement par les journaux. D'autres informations parviennent, et le conseil départemental prépare des instructions aux délégués des assemblées primaires pour « se concerter sur les mesures de salut public » nécessaires au moment où « la Convention nationale

est subjuguée par les factieux et les agitateurs de Paris » (13 juin).

L'assemblée des délégués immédiats de la section du peuple français dans le département de l'Isère se réunit à Grenoble les 20 juin et jours suivants : 94 assemblées primaires sur 109 y sont représentées. Le conseil du département reçoit une adresse des trois sections permanentes de la ville de Vienne (texte p. 68) adhérant aux mesures prises : « Nous dirons à ceux qui blâment ces mesures qu'ils ne sont pas pénétrés d'horreur pour la tyrannie... Nous leur dirons que les partisans du despotisme qualifiaient d'insurrection illégale la journée de Vizille, qui a préparé à la France et peut-être à l'Europe entière les beaux jours de la liberté ». L'assemblée des délégués réclame l'établissement d'une Constitution définitive et invite le peuple français à se lever en masse pour l'obtenir.

La position des conventionnels en mission à Grenoble devient difficile. Ils recherchent l'appui de l'armée et des sociétés populaires, manœuvrent pour semer la division et l'indécision dans l'assemblée des délégués et dans les corps administratifs grenoblois, ne se font pas scrupule de violer le secret de la poste pour s'informer des événements de Lyon, font appel aux sentiments patriotiques de la population pour la détourner de toute résistance à la Convention qui affaiblirait la France en face des ennemis du dehors, tout en maintenant à Grenoble, au lieu de les envoyer renforcer l'armée des Alpes, des troupes qu'ils jugent utiles à la sûreté intérieure du département.

Troublée par cette situation embrouillée, l'assemblée des délégués fait appel aux lumières du délégué de Beaurepaire, Français, dit *de Nantes*, du nom de la ville où il avait été avocat et qu'il avait représentée à la Législative, alors retiré dans ses terres à la suite de son échec à la Convention, rentré plus tard sur la scène politique comme membre du Conseil des Cinq-Cents, préfet, conseiller d'Etat et comte de l'Empire, député sous Louis XVIII et pair de France sous Louis-Philippe. Le discours de Français (reproduit *in-extenso* p. 207 ss.) détermina la décision de l'assemblée en faveur de la soumission aux maîtres de Paris : « Que

ceux qui veulent la guerre civile se lèvent! » s'écriait-il à la fin de son habile et longue harangue.

Cependant que les Lyonnais se levaient, nos Grenoblois s'assirent, rédigèrent une honnête pétition à la Convention (texte p. 124 ss.) et, « croyant avoir pourvu aux premières mesures de sûreté générale et de salut public qu'exigeaient les circonstances présentes », déclarèrent s'ajourner indéfiniment (26 juin). Une invitation pressante des conventionnels en mission (texte p. 119) ne fut sans doute point étrangère à cette prudente détermination. Tandis que la prise de Lyon par les troupes du gouvernement de Paris était suivie des mesures de répression que l'on sait, les Grenoblois suspects de velléités de résistance s'en tiraient avec quelques perquisitions, pertes d'emploi, emprisonnements momentanés et autres moindres désagréments.

Les missionnaires de la Convention furent beaux joueurs comme ils avaient été joueurs habiles : leur tactique prudente et méthodique avait enveloppé le Dauphiné, coupé les communications entre Lyon et la Provence, et les généraux du Comité de salut public pouvaient éteindre successivement les deux foyers de révolte contre ce qu'on appelait à Paris « la liberté, les lumières », etc... c'est-à-dire, plus simplement, le gouvernement établi.

CLAUDE FAURE, *Trois chartes de franchises du Dauphiné*, Paris, librairie du recueil J.-B. Sirey, tirage à part de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*. — Ce sont les chartes, très analogues entr'elles, concédées par le dauphin Jean II à la ville de Réaumont (1311), par Guy, seigneur de Tullins et de Rives, à la ville neuve établie par lui sous le nom de Beaucroissant (1312), et par le dauphin Humbert II à la ville de Rives qu'il avait acquise des héritiers de Guy de Tullins (1310); Beaucroissant fut acquis par lui en 1312. M. Faure en donne une analyse comparative suivie du texte latin de la charte de Réaumont, avec quelques notes indiquant les particularités des deux autres, et d'une charte complémentaire concédée par Humbert II à Beaucroissant en 1313.

CLAUDE FAURE, *Un projet de cession du Dauphiné à l'église romaine (1338-1340)*, Rome, impr. Cuggiani, 1907,

extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. XXVII, reproduit dans le *Journal de Vienne* des 28 et 31 août 1907, intéressante contribution à notre histoire locale. — Le dauphin Humbert II fut constamment à court d'argent et à la recherche de tous les moyens pour s'en procurer. Le plus énergique consistait à vendre ses Etats. C'est ce qu'il finit par faire, trouvant dans le roi de France un acquéreur mieux disposé que le pape auquel il s'était adressé d'abord. L'enquête faite par les commissaires du pape Benoît XII sur la consistance des possessions du dauphin nous donne de fort intéressants détails sur une grande partie des paroisses du Dauphiné actuel. Beaucoup avaient un territoire forestier étendu qui a été depuis défriché; nos aïeux étaient moins imprévoyants que nous, et un témoin dans l'enquête (p. 19), déclare que la forêt des Esparres est « un beau joyau » et que la forêt d'Abis est « indispensable aux habitants du pays »; toutes deux, aujourd'hui détruites au moins en grande partie, se trouvaient sur le territoire du mandement de Bellecombe (Chapareillan, dans le haut Graisivaudan).

Humbert II, avant de songer à vendre ses Etats, avait voulu les faire ériger en royaume et restituer à Vienne, l'ancienne résidence de Boson et de ses successeurs, son titre de capitale royale.

CLAUDE FAURE. *Le dauphin Humbert II à Venise et en Orient (1345-1347)*, Rome, impr. Cuggiani, 1907, extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome. — Récit rectifiant et complétant ceux de Chorier, Valbonnais, etc., en utilisant plus à fond leurs sources et, de plus, diverses bulles pontificales et des renseignements inédits trouvés aux archives de Venise. Humbert II prit la croix le 26 mai 1345, comme capitaine général de l'expédition organisée depuis deux ans contre les Turcs par le pape Clément VI. Reçu par les Vénitiens avec plus de belles paroles que d'aide efficace, il débarque à Négrepont vers la fin de l'année, passe l'hiver en préparatifs, bat les Turcs à Mitylène en février 1346, assiège Smyrne en été, se retire devant la chaleur et la maladie qui accablent son

armée, puis passe près de dix mois à Rhodes, où meurt la dauphine Marie des Baux, à négocier de tous côtés pour obtenir des subsides avant de rentrer en Dauphiné par Venise ; il reste près de deux mois dans l'Italie du Nord et n'est à Grenoble que le 8 septembre 1347. L'échec final de son expédition semble devoir être attribué au moins en partie à la prétention du pape de la diriger de son palais d'Avignon et aux discordes entre Vénitiens, Génois et chevaliers Hospitaliers, justifiant le mot d'un bey turc à des négociateurs italiens : « Tant que j'aurai deux bons amis parmi les chrétiens, je ne crains rien », et, comme on lui demandait quels étaient ces amis : « Le Guelfe et le Gibelin ».

René POUPARDIN. *Le royaume de Provence sous les Carolingiens*, Paris, Bouillon, 1901 (131^e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes*, sciences philologiques et historiques). — Il est bien difficile de résumer cet octavo de 472 pages plein de faits de toute nature et aussi de conjectures — auxquelles réduit la pauvreté des sources narratives sur cette époque intéressante. C'est une contribution des plus précieuses à l'étude des origines du royaume d'Arles, dont la France n'a recueilli qu'au XIX^e siècle les derniers fragments. L'auteur nous conduit de l'année 855 (mort de l'empereur Lothaire I^{er}, attribution de la *Provincia romana* à son fils Charles le Jeune) à l'année 933 (formation du royaume d'Arles et de Vienne par la réunion des possessions des Bosonides au royaume de Bourgogne, dont les origines sont étudiées par M. Poupardin dans un autre volume). Il étudie, avec une perspicacité à laquelle la pauvreté des sources connues ne permet pas de trouver partout toute la précision qui serait désirable, les événements de guerre et les négociations compliquées qui caractérisent l'intronisation et le règne de Boson (879-887), puis la période des plus obscures où l'hommage de ses successeurs hésite entre l'empereur et le roi de France, pour se décider finalement en faveur du premier (927-943). Les incursions des Sarrasins (842-983) font la matière d'un chapitre (VII) où l'auteur tient la bonne mesure entre certaines doutes hypercritiques et certaines imaginations qui veulent voir des Sarrasins partout, même dans notre *Sérézin* qui, comme on sait, n'est autre chose qu'un *Caesarianus fundus*, propriété

d'un nommé Caesarius. Parmi les treize appendices du livre il faut citer spécialement ceux qui traitent du nom le mieux approprié au royaume de Charles le Jeune et de Boson (r), l'auteur préfère avec raison *Provence à Bourgogne*, et rejette à bon droit les expressions de *Bourgogne cisjurane* et *transjurane* comme lourdes et peu exactes), de diverses hypothèses sans fondement sur la généalogie du roi Boson (iv), de l'étude critique des actes du concile de Mantaille (v), de la chronologie des archevêques de Vienne de 842 à 927 (viii), de l'obit de Boson et du reliquaire de Saint-Maurice (x, avec le texte de l'épithaphe du roi), des incursions hongroises en Gaule de 924 à 954 (xi).

René POUPARDIN. *Le royaume de Bourgogne (888-1038), étude sur les origines du royaume d'Arles*, Paris, Champion, 1907 (163^e fascicule de la *Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, sciences historiques et philologiques). — Nous pourrions dire de ce gros volume ce que nous disons plus haut de son jumeau en ce qui concerne l'intérêt des événements et la pauvreté des sources. A un autre point de vue, le plan est différent, et atteste un progrès méritoire dans le mode d'exposition du jeune historien.

Une première partie est consacrée au récit chronologique des règnes de Rodolfe (1) 1^{er} (888-912), qui, après une tentative malheureuse pour reconstituer le vaste royaume de Lothaire I^{er}, se contente d'un territoire infiniment moins étendu, comprenant son ancien duché de Transjurane (à peu près la Suisse romande actuelle) et la Bourgogne à l'est de la Saône, — de Rodolfe II (912-937), roi d'Italie de 922 jusque vers 926, puis cessionnaire en 933 des possessions des Bosonides qui étendent sa domination — au moins théorique — dans la vallée du Rhône jusqu'à la mer, — de Conrad le Pacifique (937-993), sous le règne duquel semble s'établir la suzeraineté impériale sur le royaume de Bourgogne et de Provence, *royaume d'Arles et de Vienne*, — enfin de Rodolfe III *le Fainéant* (993-1032), qui, n'ayant point de postérité légitime, donne en 1016 l'expectative de sa succession à l'empereur Henri II de Bavière et reconnaît en 1027 pour son héritier l'empereur Conrad le Salique.

(1) C'est ainsi que M. Poupardin écrit ce nom, conformément aux graphies des documents contemporains.

Une deuxième partie examine des faits d'une portée plus générale et plus profonde : la situation réciproque des rois, des grands et de l'Eglise, les raisons de la fondation du royaume et de sa courte durée. La royauté est très entamée par la féodalité croissante, les rois ont très peu de domaine direct et le diminuent encore au profit de leurs *fidèles* laïques et de l'Eglise ; leur autorité réelle est de bonne heure bien inférieure à celle de grands vassaux comme les comtes de Bourgogne, de Maurienne, de Provence. Les évêques sont souvent en même temps maîtres du comté correspondant à leur diocèse.

Le *rex Burgundiae, rex Burgundionum, rex Viennensis, rex Alamannorum sive Provinciae* ou *rex Jurensis* réside quelquefois à Vienne, mais le plus souvent en Transjurane. Rodolfe III cède en 1023 le comté de Vienne à l'archevêque.

Le livre se termine par neuf appendices, parmi lesquels trois nous ont particulièrement intéressé par leur portée générale ou par un sujet touchant spécialement aux choses viennoises. Le VIII^e concerne le sens des mots *episcopatus* et *comitalus*, apportant d'utiles précisions à la situation signalée plus haut, cumul fréquent des fonctions épiscopales et comtales, le IX^e résume les discussions historiques et juridiques sur la situation du royaume d'Arles vis-à-vis de l'empire et de la couronne de France, le III^e, traitant de la chronologie du début du règne de Rodolfe II, touche à la tradition de la *sainte Lance*. On confond d'assez bonne heure dans un même respect pieux la lance de l'empereur Constantin, reliquaire d'un clou de la vraie croix, donnée vers 922 par Rodolfe II à l'empereur Henri I^{er}, et la lance de saint Maurice, *palladium* du royaume de Bourgogne, envoyée par Rodolfe III peu avant sa mort à son héritier l'empereur Conrad le Salique. L'une de ces deux lances est actuellement conservée dans le trésor de l'empereur d'Autriche.

Le *Causella*, siège d'une abbaye clunisienne, que M. Poupardin, contrairement à son habitude, n'identifie pas (p. 338), est notre *Chuzelle* (cf. J. Mayoud, *Notice sur Chuzelle*, etc..., Vienne, E.-J. Savigné, 1891, p. 5 et 16, et les cartulaires de Saint-André-le-Bas et de Cluny).

Paul FOURNIER. *Le royaume d'Arles et de Vienne, étude sur la formation territoriale de la France dans l'est et le sud-est*, Paris, Alphonse Picard, 1891, in-8° de XXII — 555 p.

Bien que cet intéressant ouvrage ait paru longtemps avant ceux de M. Poupardin, nous en présentons ici en même temps le compte-rendu, parce que les trois volumes récemment offerts par leurs auteurs à notre Bibliothèque municipale constituent un ensemble historique.

L'introduction décrit la configuration géographique du royaume, expose les raisons pour lesquelles les empereurs tenaient à sa possession, qui leur eût notamment assuré les passages des Alpes occidentales, et constate la faiblesse de leur pouvoir effectif. Le nom de *regnum Burgundiae* est d'abord exclusivement employé dans les chartes, puis on trouve les expressions *regnum Provinciae*, *Viennense*, *Arelatense*; cette dernière domine à partir du XIII^e siècle. L'objet du livre est d'étudier les efforts des empereurs, pendant plus de deux siècles, pour maintenir leur souveraineté nominale ou la transformer en souveraineté réelle, depuis le moment où l'influence française devient une force avec laquelle il faut compter jusqu'à la charte par laquelle l'empereur Charles IV accorde au dauphin le vicariat impérial (1378).

Les douze chapitres correspondent en général au règne des différents empereurs.

Vers le milieu du XII^e siècle, l'autorité impériale, en Bourgogne et en Provence, est considérablement affaiblie par le contre-coup de la querelle des investitures. L'empereur Lothaire de Supplimbourg constate lui-même le peu d'obéissance qu'il rencontre chez ses vassaux. Son successeur Conrad III, le premier des empereurs souabes, s'appuie sur le clergé contre les empiètements de la féodalité laïque. Il renouvelle en 1146 la décision impériale remettant la ville de Vienne à son archevêque.

Frédéric Barberousse crée un vice-roi de Bourgogne; il acquiert par mariage la comté de Bourgogne, mais les résultats qu'il pouvait attendre de cette extension territoriale sont compromis par suite de ses démêlés avec le pape et des diversions qui en résultent, l'obligeant à se consacrer plutôt aux affaires d'Italie qu'aux affaires de Bourgogne.

Le roi de France Louis VII profite de ces circonstances pour étendre son influence. Plusieurs chartes de Frédéric Barberousse sont datées de Vienne. L'empereur se fait à deux reprises couronner dans la cathédrale d'Arles; la seconde fois, il reçoit la couronne des mains de l'archevêque de Vienne.

Les affaires de Bourgogne sont très négligées par Henri VI et par Philippe de Souabe et Otton de Brunswick occupés à se disputer l'Empire. Frédéric II essaye de rétablir l'autorité impériale dans la vallée du Rhône profondément troublée par les expéditions de Simon de Montfort. Mais son action est entravée par les événements qui suivent, expédition du roi de France Louis VIII en Provence, abandon du marquisat de Provence au Saint-Siège par le comte de Toulouse Raymond VII. L'empereur proteste contre les atteintes portées à ses droits; Raymond VII reconquiert son marquisat et rend hommage à Frédéric II, qui suit désormais une politique hostile à l'Eglise. Pour mettre l'empereur au ban de la chrétienté, le pape assemble un concile à Lyon, qui échappe complètement à l'autorité impériale (1245). Frédéric II prépare une expédition armée sur Lyon, mais les révoltes italiennes l'empêchent d'exécuter son projet, et il meurt en 1250, laissant l'Empire livré à l'anarchie et les Capétiens solidement établis à Toulouse et en Provence et préparés à étendre leur domination sur tout le sud-est de la Gaule.

Rodolphe de Habsbourg s'attache principalement à affermir la puissance de sa maison à l'est des pays germaniques. Il songe cependant à établir un roi d'Arles feudataire de l'Empire en mariant sa fille Clémence au prince de Salerne, fils du comte de Provence Charles d'Anjou, mais les Vêpres Siciliennes tournent d'un autre côté l'attention des Angevins. Sous les successeurs de Rodolphe, les progrès des Capétiens continuent, et Lyon est définitivement annexé à la France en 1312.

L'empereur Henri VII, d'abord allié, puis ennemi de Philippe le Bel, se comporte en souverain de la Bourgogne et de la Provence, mais ses constitutions relatives au royaume d'Arles demeurent à peu près lettre morte, cependant que les rois de France s'emparent de Sainte-Colombe,

circonviennent le dauphin Humbert II, acquièrent finalement ses Etats et préparent l'annexion de Vienne à leur nouvelle province de Dauphiné. Ces événements et ceux qui suivent ont été récemment étudiés par M. Claude Faure dans l'*Histoire de la réunion de Vienne à la France* dont nous avons rendu compte dans notre précédent *Bulletin*.

L'empereur Charles IV reçoit l'hommage de la comtesse Jeanne de Provence et saisit toutes les occasions d'affirmer ses droits à la couronne d'Arles. En 1361 il distrait la Savoie du royaume pour en faire un fief direct de l'Empire. En 1365 il se fait couronner roi dans la cathédrale d'Arles; c'est le dernier couronnement de ce genre dont l'histoire fasse mention. Mais toutes ces manifestations ne correspondent à aucune puissance effective, et finalement, en 1378, Charles IV confie au dauphin français Charles le vicariat impérial du royaume d'Arles. On sait quelle importance ont eue pour la ville de Vienne les conséquences tirées de cet acte par les dauphins capétiens.

Sigismond est le dernier empereur qui fasse acte d'autorité sur nos pays, au cours de ses voyages de 1415 et 1416 : une constitution impériale de 1416 confirme les franchises des Viennois et leur confère de nouveaux privilèges. Il paraît disposé en 1435 à concéder le vicariat impérial à Charles VII, mais les négociations n'aboutissent pas, et les rois de France se sentent assez forts pour faire accepter leur souveraineté sur la Gaule du sud-est sans recourir à la fiction d'une délégation des droits de l'Empire, se prévalant désormais de leur *droit divin* et des théories sur les frontières naturelles et l'héritage de Charlemagne que déjà les légistes s'attachaient à formuler du temps de Philippe le Bel.

En résumé, la souveraineté des empereurs sur les royaumes d'Arles et de Vienne n'a généralement été que nominale; seuls, Frédéric Barberousse, Frédéric II (et encore dans une certaine mesure Henri VII) ont exercé momentanément une autorité réelle, le premier s'appuyant sur le comté de Bourgogne, le second étendant sur la Provence le pouvoir de ses flottes maîtresses de la Méditerranée. Avec le règne de Charles IV s'ouvre l'époque où la politique est gouvernée par la considération des intérêts positifs. La conception

médiévale d'une république chrétienne sous la haute protection commune du pape et de l'empereur s'efface de plus en plus. Le royaume d'Arles et de Vienne, effectivement séparé de l'Empire, est progressivement réuni à la couronne française par l'effet de la politique tenace d'une royauté percevant de bonne heure l'avenir qui pour elle s'annonçait de ce côté.

L'ouvrage de M. Fournier est suivi de deux appendices sur la chancellerie du royaume d'Arles et de Vienne et sur l'authenticité de la bulle *Ne praetereat* où le pape Jean XXII déclare que sa volonté est que l'Italie, l'Empire germanique et la France soient désormais trois Etats indépendants l'un de l'autre. Le premier de ces appendices nous intéresse plus spécialement. L'acquisition du royaume de Bourgogne par les empereurs détermine l'adjonction d'une troisième chancellerie à celles qu'ils avaient déjà instituées pour l'Allemagne et l'Italie. Mais au XII^e siècle Henri V posa le principe, désormais suivi, de l'unité de la chancellerie, et il ne resta de l'ancienne division tripartite que trois titres honorifiques d'*archichancelier*. Sous Frédéric Barbe-rousse, l'archichancellerie de Bourgogne, après avoir appartenu quelque temps à l'archevêque de Mayence, fut conférée à l'archevêque de Vienne Etienne (1157); elle demeura régulièrement unie à notre archevêché jusqu'à la fin du règne de Frédéric II (1250). Pendant la période de troubles qui suivit la chute de la maison de Souabe, les archevêques de Vienne cessèrent de se parer de ce titre fastueux; il est attribué depuis la fin du XIII^e siècle jusque vers le milieu du XVII^e à l'archevêque de Trèves.

PIERRE FRÉCON. *La navigation du Rhône, son passé, son avenir*, Lyon, A. Rey, 1907. — Pour sa thèse de docteur en droit (sciences économiques), M. P. Frécon nous donne un ouvrage des plus complets, recommandable autant par la valeur des informations et le sérieux de la discussion que par la parfaite clarté et l'agréable élégance de la forme. Les conditions géographiques, historiques et économiques ayant favorisé ou retardé le développement d'une voie navigable qui nous intéresse à tant de titres y sont étudiées aux meilleures sources.

De là l'auteur passe à l'organisation de la batellerie : les

bateaux descendant au fil de l'eau et remontant remorqués par des attelages de chevaux sont remplacés par des bateaux à vapeur, bientôt en concurrence, généralement désastreuse pour eux, avec les chemins de fer. M. P. Frécon passe en revue les différentes mesures — souvent quelque peu contradictoires — par lesquelles les pouvoirs publics s'efforcent d'améliorer les conditions techniques et économiques de la navigation du Rhône. Une comparaison avec les améliorations réalisées sur le Rhin montre que, malgré tous les efforts imaginables, notre fleuve national restera toujours, de par la nature et l'histoire, en état d'infériorité, parce que son cours est trop rapide et parce que les grandes voies commerciales de l'Europe se déplacent de plus en plus vers l'est. Dans la dernière partie de son ouvrage M. P. Frécon examine les divers plans proposés pour remédier dans la mesure du possible à cet état de choses, et il conclut en demandant l'amélioration continue de la voie d'eau naturelle existante, avec raccordements aux ports de Marseille et de Cette, mais en écartant certains projets de canal latéral, infiniment coûteux et d'un produit peu sûr, élaborés par des ingénieurs doués de plus d'imagination que de sens pratique.

Guide illustré pour 1908, publié par le *Syndicat d'initiative de Lyon*, avec la collaboration de la *Société des Amis de Vienne* (en distribution aux bureaux du Syndicat, Lyon, place Bellecour, 19).

Le châtimeut de Lycurgue

MOSAÏQUE DÉCOUVERTE A SAINTE-COLOMBRE-LES-VIENNE (RHONE)

Tous les contempteurs du culte de Bacchus sont châtiés de la même manière : le dieu les rend fous furieux. L'histoire de la folie de Lycurgue, roi des Edoniens, qui s'était déclaré l'ennemi de Bacchus, a été trop souvent racontée pour qu'il soit nécessaire de l'exposer de nouveau. Armé d'une bipenne ou hache à deux tranchants, Lycurgue veut détruire la vigne ; il n'échappera pas au châtimeut. Les effets de sa folie se retournent toujours contre lui et contre les siens : avec sa bipenne il tue sa femme, il tue son fils, il se coupe à lui-même un pied (1). Son attaque furieuse contre la nymphe Ambrosie a également pour lui une issue fatale : au moment de succomber, la nymphe implore le secours de sa mère, la Terre, qui la transforme immédiatement en un vigoureux cep de vigne dont les rinceaux enveloppent l'orgueilleux agresseur et le réduisent à l'impuissance (2).

La plus antique version de la fable de Lycurgue se trouve dans l'Iliade. La fureur du roi thrace a été mise sur la scène par les tragiques grecs ; elle a été chantée par les poètes ; les artistes en ont popularisé les épisodes. Pausanias rapporte que dans le temple de Bacchus, à Athènes

(1) HYGIUS, *Fabulae*, CXXXII ; cf. CCXLII ; SERVIVS, ad Verg. *Aeneid.*, 3, 14.

(2) NONNUS, *Dionysiaca*, lib. XXI.

nes, des peintures retraçaient la vengeance que ce dieu avait tirée de Lycurgue ; nous ne possédons sur ces peintures aucun autre détail. Mais les vases peints, les reliefs en marbre, les fresques, les mosaïques, les pierres gravées, les monnaies elles-mêmes nous ont conservé des compositions plus ou moins étendues, inspirées par la même fable (1).

Les représentations relatives à la métamorphose d'Ambrosie forment une classe à part. Elles remontent généralement à l'époque romaine et paraissent pour la plupart conformes au copieux récit de Nonnus qui, probablement, avait emprunté lui-même cette histoire aux poésies des Alexandrins. Aux preuves de ce fait données par Michaëlis on peut ajouter celle qu'apporte l'étude des monnaies romaines, frappées à Alexandrie, au revers desquelles est figurée l'histoire d'Ambrosie (2).

(1) En publiant un vase de Ruvo, conservé au musée de Naples, ROULEZ a signalé, dès 1845, dans un article intitulé *Lycurgue furieux*, plusieurs monuments se rapportant à cette fable : *Annali dell' Instituto*, XVII, p. 111-131 ; *Monumenti*, IV, pl. 16-17. La question a été reprise en 1872 par A. MICHAELIS qui, à propos d'un grand vase en marbre, trouvé dans les fouilles de Prima Porta et conservé au Vatican, a donné un catalogue des plus importantes représentations antiques relatives à la folie de Lycurgue et a discuté les témoignages des auteurs anciens sur le même sujet : *Licurgo furente sopra anfora di marmo* dans les *Annali dell' Instituto*, XLIV, p. 248-270 ; *Monumenti*, VIII, pl. 15. Voir aussi FR. LENORMANT dans le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de Saglio, v° Bacchus, VI ; RAPP, *Lykurgos* dans le *Lexicon* de Roscher, II, col 2191 à 2205.

(2) H. BRUNN et J.-N. SVORONOS. *Journal international d'archéologie numismatique*, I (1898), p. 466-470.

Depuis trente ans quelques monuments nouveaux sont sortis de terre et permettent d'augmenter le catalogue dressé par Michaëlis en 1872. Il me suffira d'en signaler deux, trouvés dans le midi de la Gaule ; ce sont deux mosaïques dont l'une a été déjà publiée et dont l'autre est encore inédite.

La première, découverte à Narbonne en 1886 au cimetière de Cité, est conservée au musée de cette ville, dans la salle Peyre. Le tableau central, de forme rectangulaire, représente Lycurgue debout, imberbe, sous un aspect farouche ; il est nu, les jambes entourées de bandes d'étoffe, et porte sur le dos un paquet de brindilles. Des deux mains il brandit la bipenne pour frapper Ambrosie qui se recule en levant les bras au-dessus de sa tête dans une attitude d'effroi. Le mouvement de terreur de la jeune femme fait entr'ouvrir son vêtement et découvre sa poitrine ; les jambes seules demeurent couvertes. Deux ceps de vigne encadrent la scène ; l'un d'eux se courbe pour épouser la forme de la nymphe et se prêter ainsi à une transformation rapide (1).

Le groupe de Lycurgue et d'Ambrosie se retrouve dans la même attitude et avec les mêmes gestes sur une peinture de Pompéi, mais la fresque campanienne comporte en outre deux petits

(1) J. Riols, *Une mosaïque du musée de Narbonne* dans le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 1891, p. 288-292, avec une planche héliographique Lemercier, d'après un cliché de C. Drivet. Cette mosaïque mesure 3 m. 30 sur 2 m. 60.

Amours, qui écartent à droite et à gauche le vêtement d'Ambrosie (1).

Au revers d'un grand bronze d'Antonin le Pieux, frappé à Alexandrie, la même scène apparaît avec une légère variante. Un gros cep, chargé de feuilles et de raisins, encadre le sujet à droite; un autre cep s'élève à gauche; la jambe droite de Lycurgue est entravée dans une branche de vigne (2).

Sur une mosaïque d'Herculanum, à côté de Lycurgue et d'Ambrosie, on voit une troisième figure, celle de la Terre. La mère d'Ambrosie tient son sceptre de la main gauche; elle est debout et préside elle-même à la transformation de sa fille. La nymphe, entièrement vêtue, est déjà sans mouvement et s'incline vers le sol en serrant dans la main gauche un cep de vigne auquel elle s'incorpore et qui se développe au-dessus d'elle (3).

Ces quatre monuments représentent donc le barbare Lycurgue attaquant Ambrosie avec sa bipenne. La métamorphose de la nymphe est sur le point de s'accomplir; toutefois elle n'a pas encore produit tous ses effets: c'est seulement sur la monnaie d'Alexandrie que la vigne montre sa vigoureuse résistance en se retournant contre Lycurgue; sur les trois autres, le roi thrace reste

(1) F. MATZ, *Zwei Scenen aus dem Lycurgosmythos auf pompeianischen Wandgemälden* dans *Archaeologische Zeitung*, XXVII, p. 53 et pl. 21, 2.

(2) Voir le dessin dans le *Journal intern. d'arch. num.* cité plus haut.

(3) *Archaeologische Zeitung*, XXVII, pl. 21, 3.

toujours libre de ses mouvements. Aucun de ces tableaux ne nous montre Bacchus et son cortège assistant à la scène : ils ne sont pas témoins de la fureur de Lycurgue, comme sur le sarcophage de la villa Albani ou sur le vase de Prima Porta, l'espace disponible ne permettent pas l'introduction de ces figures complémentaires.

Bien différente est la donnée de la seconde mosaïque, encore inédite, découverte à Sainte-Colombe près de Vienne. Par son ampleur, par le développement donné au sujet, par la disposition de la scène et des figures c'est un monument d'une importance particulière et d'un intérêt considérable. On sait que Sainte-Colombe-lez-Vienne est en France la terre classique des mosaïques ; le territoire de cette commune et celui de Saint-Romain-en-Gal correspondent, sur la rive droite du Rhône, aux quartiers les plus riches et les plus élégants de la colonie romaine de Vienne.

Il y a sept ans, M. Bizot, conservateur des musées et de la bibliothèque de Vienne, m'avait déjà signalé la découverte de cette mosaïque. Dès le mois de septembre 1900 j'avais communiqué à la Société des Antiquaires de France la lettre fort instructive qu'il avait bien voulu m'écrire à cette occasion (1). Malheureusement le pavage antique, trouvé dans le sous-sol d'un hangar assez sombre, avec ses contours mal déterminés, n'avait pu être reconnu qu'en partie, de sorte que la description, d'ailleurs fort exacte, de

(1) *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1900, p. 258-263.

M. Bizot ne suffisait pas pour interpréter le sujet d'une mosaïque dont la partie essentielle manquait encore, mais dont mon savant confrère avait néanmoins constaté formellement le caractère bachique. Six personnages à demi couchés, formant trois groupes de deux figures chacun, disposés presque en demi-cercle, firent donner à cette mosaïque le nom provisoire de « mosaïque du triclinium » (1). Il était évident que la portion dégagée en 1900 ne pouvait être que l'extrémité d'un grand tableau dont le complément devait être retrouvé un jour dans la propriété voisine.

Au mois de juin 1907 des travaux de terrassement, entrepris pour une nouvelle construction, permirent en effet d'achever le dégagement commencé sept ans auparavant. Grâce aux soins intelligents et à la sagacité d'un ouvrier, la portion mise au jour cette année échappa à la destruction. Ce nouveau et grand fragment complète le tableau; il permet d'expliquer avec certitude la composition qui, sans aucun doute, se rapporte à la fureur de Lycurgue. C'est une très belle représentation de la métamorphose d'Ambrosie destinée à prendre place parmi les plus curieuses mosaïques de la Gaule. L'artiste avait à sa disposition une surface suffisante pour placer à sa guise les acteurs de la scène. Les couleurs riches et variées dont il s'est servi, les dimensions du cadre dans lequel il a pu développer librement son sujet donnent à son œuvre une vie et un intérêt que ne présentent pas les autres représentations

(1) E. BIZOT, *Découverte d'une mosaïque à Ste-Colombes-Vienne*, Vienne, 1900.

antiques du même épisode, connues jusqu'à ce jour.

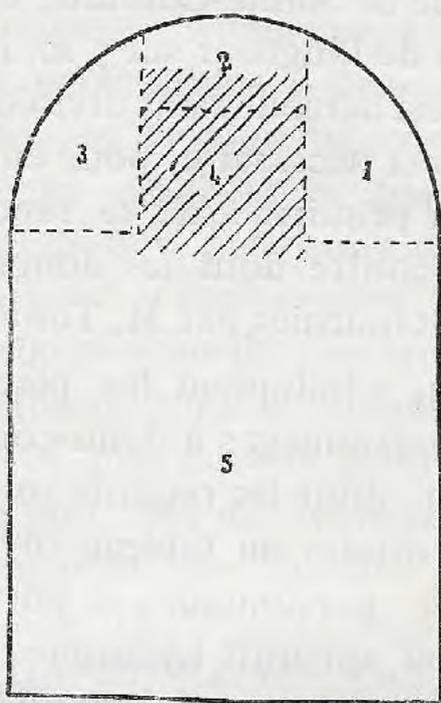
La mosaïque de Sainte-Colombe mesurait environ 7 mètres de longueur sur 5 m. 15 de largeur. Comme elle est actuellement divisée en plusieurs fragments il est nécessaire, pour en comprendre la disposition primitive, de se reporter au plan sommaire ci-contre dont les données m'ont été obligeamment fournies par M. Tony Chaumartin.

Les n^{os} 1, 2, 3 indiquent les places des trois groupes de personnages à demi couchés, découverts en 1900, dont les regards se dirigent vers les figures centrales du tableau (n^{os} 4 et 5); l'attention de ces personnages se porte à la partie supérieure, où apparaît Lycurgue, et aussi vers l'endroit où le pavage a été mutilé. Le groupe n^o 2 est presque entièrement détruit, les deux autres sont bien conservés. La partie ombrée (n^o 4) correspond à un fragment disparu (1): c'est là que devait prendre naissance le tronc de vigne dont les rameaux couvrent la partie supérieure (n^o 5). D'après M. Tony Chaumartin, auquel je dois les photographies qui accompagnent cette note, le fond de la mosaïque est vert; mais je ne puis m'étendre ici sur les couleurs employées par le mosaïste, n'ayant pas vu le monument original. Je me contente donc, pour le moment, de décrire et de discuter le sujet.

Commençons d'abord par le grand fragment

(1) Cette partie brisée mesure 1 m. 20 de largeur sur 2 mètres de hauteur.

mis au jour au mois de juin (n° 5) et qui nous permet d'interpréter sûrement la scène (1).



Plan indiquant la position des différents fragments de la mosaïque de Sainte-Colombe

Le roi thrace y est représenté au centre d'une vigne en pleine maturité, chargée de lourdes grappes de raisin, dont les vigoureux rinceaux, se développant en liberté, le pressent et l'entourent de toutes parts. Des petits oiseaux, posés çà et là dans le feuillage, tournent la tête vers le milieu de la composition, fort étonnés de la scène insolite qui se passe sous leurs yeux et qui vient troubler leur quiétude. Les rinceaux se multiplient instantanément autour de Lycurgue comme pour se jouer de sa fureur ; il est prisonnier dans un inextricable réseau dont il ne peut se dégager. Une branche de vigne s'est glissée autour de sa cuisse droite ; elle l'enserme, elle

(1) Voir la planche I.



LYCURGUE LUTTANT CONTRE LA VIGNE
(Mosaïque de Sainte-Colombe)

arrête ainsi sa marche ; une autre, enroulée autour de son bras droit, en paralyse le redoutable effort. C'est une image saisissante de la vigueur de la vigne, de la rapidité avec laquelle elle pousse et se développe ; c'est aussi une image très spirituelle de la puissance que possèdent ses branches flexibles, d'apparence frêle et délicate, capables pourtant de briser l'élan d'un barbare dont la folie furieuse est arrivée à son comble.

Lycurgue a l'apparence sauvage que lui donnent ordinairement les monuments. Sa physionomie est farouche ; son œil est plein de menaces, sa chevelure grossière et négligée, sa barbe hirsute. Il a les pieds chaussés de brodequins en peau s'arrêtant au-dessous des mollets ; pour tout vêtement il porte une légère étoffe passant sur l'épaule droite et retenue par un lien qui entoure le corps à la hauteur des reins. Les deux extrémités de cette étoffe, soulevées par le vent, flottent au-dessus des cuisses et ce vêtement sommaire ne cache aucune des parties du corps dont les formes pleines, trapues, fortement musclées, expriment la force bestiale. Il est placé de trois quarts comme s'il essayait d'avancer vers la droite ; ses bras sont levés au-dessus de sa tête ; ses mains, rejetées en arrière, brandissent d'une façon terrible la bipenne, son arme habituelle, avec laquelle il cherche à couper les liens qui l'enlacent de tous côtés, à mutiler la vigne qu'il voudrait anéantir.

Le mosaïste a eu soin de laisser entre Lycurgue et les personnages à demi couchés, placés à l'autre extrémité de son œuvre, un espace assez considérable qu'il a rempli à l'aide des capricieux

méandres formés par le cep et les pampres verdoyants. La figure principale se débat au milieu de cette forêt de feuillage; elle apparaît ainsi isolée, au centre de ce grand espace, attirant les regards, dans une position qui indique toute son importance. Le barbare furieux lutte en vain contre la vigne : il ne réussit qu'à épuiser ses forces tandis que la plante, en reprenant sans cesse de nouvelles, finit par le garrotter fort étroitement entre ses tortillons et par le réduire à l'impuissance. La scène ainsi représentée rappelle tout à fait la description que Nonnus nous a laissée de la métamorphose d'Ambrosie.

C'est le moment où la nymphe, poursuivie par Lycurgue, après avoir imploré le secours de sa mère, la Terre, vient d'être métamorphosée. La vigne étend très rapidement ses rameaux : le roi barbare, pressé de toutes parts par ces liens verdoyants, ne peut plus s'en dégager : sa force s'émousse et s'use contre la plante chère à Bacchus; sa voix elle-même, étouffée sous cette luxuriante végétation, est impuissante à se faire entendre à travers les tiges chargées de raisins qui l'enveloppent de toutes parts.

« La Terre féconde, dit Nonnus, ouvre ses flancs et reçoit toute vibrante dans ses bras affectueux Ambrosie la suivante de Bacchus. La nymphe engloutie prend une forme végétale et *devient un cep de vigne*. Tout à coup elle enveloppe Lycurgue des tiges sarmenteuses qui viennent de naître, enlace son cou, l'étreint d'anneaux tortueux, et après le thyrses elle l'attaque encore avec ses guirlandes. »

Rhée donne un langage à l'arbuste et Ambrosie,

métamorphosée en vigne, invective Lycurgue d'une voix qui s'échappe de son feuillage :

« ...Je te bravai pendant ma vie, lui dit-elle, je te vaincrai après ma mort!... Elle insulte le sauvage Lycurgue retenu sous ses vertes étreintes tandis que, fixé de tous côtés par ces entraves indestructibles, il fait entendre des hurlements et des menaces contre Bacchus. Sa force ne lui suffit pas pour s'échapper et il secoue en vain les minces spirales qui torturent son cou en l'entourant. Sa voix ne traverse plus son gosier resserré de toutes parts car les bacchantes avaient passé à sa gorge une courroie de feuillages prête à l'étrangler (1). »

Sur la mosaïque de Sainte-Colombe, en s'en tenant aux données que nous fournissent actuellement les photographies, Ambrosie ne semblerait pas avoir été représentée sous sa forme humaine. A ce sujet je dois cependant à M. Tony Chau-martin, qui a dirigé avec succès l'enlèvement de la mosaïque, un renseignement dont il faut tenir compte. Plusieurs voisins lui ont affirmé qu'il y avait primitivement au milieu, dans la portion aujourd'hui dégradée (n° 4) (2), au-dessus du groupe (n° 2) en grande partie détruit, « une « femme nue qui avait un serpent enroulé autour « de son corps; elle le tenait dans sa main; il « avait dans sa gueule un anneau. » Des gens simples, absolument étrangers à la fable de Lycurgue, ne peuvent avoir inventé un rensei-

(1) Cf. Nonnus, *Dionysiaca*, lib. XXI, 17-62, traduction du comte de Marcellus, Didot, 1856.

(2) Voir le petit plan inséré plus haut.

gnement qui, sous sa forme naïve, concorde si bien avec ce que l'on est amené à supposer (1). Ambrosie était donc représentée nue ou à demi nue; elle occupait à la naissance du tronc de vigne la place assignée par sa métamorphose. Il paraît évident que le serpent enroulé autour de son corps, vu par les voisins, n'est autre chose qu'un pied de vigne qui se développait capricieusement autour d'elle et dont elle tenait un bout dans sa main comme sur la mosaïque d'Herculanum. Ces deux exemples semblent prouver que les artistes avaient l'habitude de considérer la main d'Ambrosie comme un des endroits du corps de la nymphe par où devait s'opérer la transformation. L'anneau placé dans la gueule du serpent correspond vraisemblablement à l'une des nodosités du cep, mal interprétée par les voisins ou que la dégradation du pavage rendait difficile à comprendre.

Un gobelet de verre qui doit être aujourd'hui au Musée Britannique offre la même scène traitée d'une façon fort analogue. Le baron de Witte, qui l'avait vu entre les mains de J.-J. Dubois, l'a signalé pour la première fois en 1845 (2). Depuis il a été retrouvé à Londres, en 1874, par M. W. Fröhner (3) qui en a donné la description suivante, très détaillée :

(1) Déjà M. Bizot, dans la description qu'il a donnée en 1900 de la première portion de la mosaïque, se demandait si, dans l'endroit complètement détruit, il n'y avait pas eu primitivement une figure, *Bull. des Antiq. de France*, 1900, p. 261.

(2) *Annali dell' Instituto*, XVII (1845), p. 114, note 7.

(3) W. Fröhner, *La verrerie antique; description de la*

« La coupe du baron Lionel de Rothschild est
« une des plus admirables choses que la verrerie
« antique nous ait transmises. Ce vase oviforme,
« comme presque tous les verres de cette classe,
« est en pâte verdâtre, d'un vert d'olive, clair et
« transparent, et qui prend une teinte pourprée
« lorsqu'on le présente à la lumière. Il n'a pas
« de réseau; la panse est ornée d'un groupe de
« cinq figures, assez grandes et en relief de la
« plus forte saillie. C'est le châtiment de Lycur-
« gue que l'artiste a pris pour sujet. Au milieu
« de la composition un géant aux cheveux in-
« cultes, avec barbe et moustaches, nu, mais
« chaussé d'endromides, est enlacé de ceps de
« vigne qui lui serrent les jambes et les poi-
« gnets. Sa hache lui glisse des mains; son visa-
« ge trahit l'angoisse et les efforts qu'il fait pour
« se dégager. On a reconnu le roi Lycurgue qui
« vient de tuer les servantes de Bacchus. Une
« de ses victimes, la nymphe Ambrosie, est éten-
« due derrière lui, le bras levé pour implorer le
« secours du dieu. De l'autre côté on voit Bac-
« chus adolescent, drapé, chaussé de brodequins
« de chasse et armé d'un dithyrse. La panthère
« est à ses pieds. Sûrs de la victoire, ses deux
« compagnons inséparables, Pan et un jeune Sa-
« tyre, s'avancent au pas de danse. Le Satyre
« porte une houlette ».

collection Charvet, p. 90; la bibliographie est indiquée dans la note 3. Ce verre rentre dans la catégorie de ceux que l'auteur appelle des « verres soudés »; ce sont, pour la plupart, des gobelets qu'un réseau en pâte vitreuse enveloppe de ses mailles entrelacées.

La présence de Bacchus et de Pan sur le goblet de verre du baron Lionel de Rothschild s'accorde parfaitement avec les données fournies par d'autres représentations de la même fable. Quand l'espace le permet, la scène se déroule devant Bacchus et son cortège, mais l'attitude du thiasse (1) bachique et sa composition varient, au gré de l'artiste, suivant la forme ou la dimension des monuments. Tantôt les Ménades se livrent à la danse, tantôt le dieu apparaît avec les plus connus de ses compagnons. Il est debout ou assis, en marche ou au repos ; des cymbales, un tambourin, une patère, une lyre sont disposés près de lui pour attester sa parfaite tranquillité. Il semble jouir à son aise du spectacle de l'agonie de Lycurgue.

Tous les mythographes sont d'accord pour raconter que Lycurgue voulait détruire la vigne. D'après certaines traditions, Bacchus aurait ordonné lui-même à la vigne d'envelopper Lycurgue et de l'étouffer. Stace fait allusion à cette croyance en s'adressant ainsi au dieu :

« Tout-puissant dieu de Nysa, dont cette race
« qui t'a vu naître a depuis longtemps perdu
« l'amour, maintenant sous l'Ourse hérissée de
« frimas tu frappes à coups pressés le belliqueux
« Ismare du bout de ton thyrses d'acier ; tu or-
« donnes à une forêt de pampres d'enlacer Lycur-
« gue (2) ».

Sur la mosaïque de Sainte-Colombe on constate

(1) On donne ce nom au cortège qui accompagne ordinairement Bacchus.

(2) *Thebaidos* lib. IV, 383-386.



BACCHUS ET SILÈNE ASSISTANT AU CHIATIMENT DE LYCURGUE
(*Mosaïque de Sainte-Colombe*)

la présence de Bacchus et celle de ses compagnons favoris ; étendus sur les rochers des montagnes de Thrace, ils contemplant avec une joie paisible le supplice de leur ennemi vaincu. Leur attitude, leurs gestes expriment la satisfaction qu'ils éprouvent. Le dieu préside lui-même avec calme à l'exécution de ses ordres ; ses yeux sont dirigés vers la partie de la scène où Ambrosie devait être représentée et où la vigne prenait naissance. Les fragments découverts en 1900, soigneusement décrits par M. Bizot, nous montrent ces divers assistants disposés en trois groupes (1).

Le groupe de gauche (n^o 1), par lequel doit commencer la description, se compose de Bacchus et de Silène, tous deux à demi couchés sur des rochers. Le dieu est imberbe, couronné de fleurs et de feuillages, éblouissant de jeunesse ; une peau de panthère couvre la moitié de son corps ; il est accoudé du côté gauche tandis qu'avec la main droite il approche un canthare de ses lèvres. Silène barbu, couronné de la même façon, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau, est assis devant Bacchus et se retourne vers lui en tenant des deux mains une lyre à cinq cordes dont il tire d'harmonieux accords (2).

Du second groupe (n^o 2) il reste peu de traces. Il comprenait aussi deux figures bachiques, assises et drapées ; dans l'état actuel de la mosaïque, il paraît impossible de les déterminer plus exac-

(1) *Bull. des Antiq. de France*, 1900, *loc. cit.*; E. BIZOT, *Découverte*, p. 4-5.

(2) Voir la planche 11.



UNE MÉNADE ET PAN ASSISTANT AU CHÂTIMENT DE LYCURGUE
(Mosaïque de Sainte-Colombe)

position dont l'importance ne saurait échapper aux archéologues et en particulier à ceux qui portent quelque intérêt à nos antiquités nationales. Il faut sans doute déplorer la perte de la figure d'Ambrosie, mais nous pouvons aisément comprendre comment la nymphe était représentée. Ce qui est vraiment nouveau et important, c'est cet épanouissement merveilleux de la vigne, image frappante de la métamorphose, c'est le roi thrace luttant au milieu de cette végétation instantanée qui l'étreint de toutes parts, s'épuisant en efforts stériles et sur le point de périr étouffé. Aucune représentation connue de cet épisode n'est traitée avec un tel brio, avec un pareil luxe de détails, ni avec un réalisme aussi saisissant. Pour la première fois aussi Bacchus et ses compagnons, nonchalamment assis sur les rochers qui dominent le lieu de la scène, contemplant avec une entière sérénité le châtiment de Lycurgue.

Grâce aux efforts de M. Bizot, la nouvelle mosaïque de Sainte-Colombe vient d'entrer dans les collections municipales de Vienne (Isère). Nous devons une véritable reconnaissance à M. Brenier, maire de Vienne, qui avait pris à cœur cette importante acquisition, c'est lui qui a fourni à notre dévoué confrère les moyens d'assurer la possession définitive de ce beau monument au musée archéologique dans lequel il occupera certainement une place d'honneur.

A. HÉRON DE VILLESASSE.

TM-1908N4P64

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
STATUTS de la <i>Société des Amis de Vienne</i>	5
COMITÉ de patronage, Conseil d'administration, Comité de propagande.....	9
NOMS et adresses des membres de la Société.....	10
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 21 mars 1908.....	15
Compte-rendu du Trésorier.....	15
Exposé de l'œuvre de la Société.	17
Conférence de M. Henri Ferrand sur le Queyras et le Viso.....	25
Allocution du Président.....	31
Election de cinq administrateurs.....	32
BIBLIOGRAPHIE VIENNOISE	33
LE CHATIMENT DE LYCURGUE, par M. Héron de Villefosse	47

ILLUSTRATIONS :

MASSIF DU MONT VISO, vu de la Pointe Joanne.....	25
LYCURGUE LUTTANT CONTRE LA VIGNE.....	55
BACCHUS ET SILÈNE ASSISTANT AU CHATIMENT DE LYCURGUE	61
UNE MÉNADE ET PAN ASSISTANT AU CHATIMENT DE LYCURGUE.....	62

